

# ASSOCIATION FAUNE FLORE DE L'ORNE

L'Association Faune et Flore de l'Orne a pour but :

- 1 . L'étude de la Flore, de la Faune, de la Géologie, des milieux naturels de l'ORNE.
- 2 . La sauvegarde et la protection des sites naturels, géologiques de l'ORNE qui présentent un intérêt scientifique, ainsi que la Faune et la Flore qui s'y trouvent.
- 3 . Veiller à la prise en compte de l'environnement, des richesses naturelles et des équilibres écologiques dans le cadre de tout projet d'aménagement dans le département de l'ORNE.
- 4 . Promouvoir, favoriser, soutenir l'éducation populaire, l'initiation en matière d'environnement et de découverte de la Nature.

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE - AFFO

Maison des Associations-Rue Etoupée 61000 - ALENÇON.

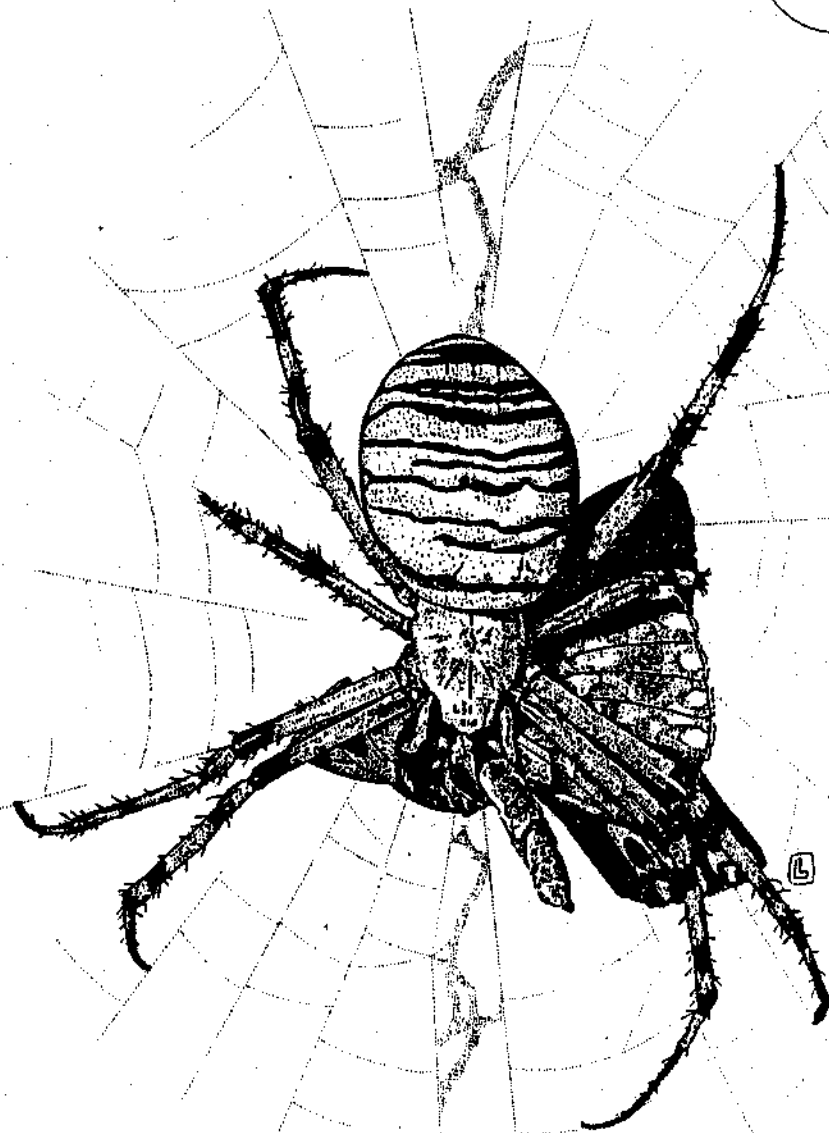
(l'adhésion donne droit à 4 bulletins d'information par an et permet de participer gratuitement aux sorties nature organisées tout au long de l'année; l'association publie également chaque année une revue à caractère scientifique contenant des articles traitant exclusivement de la faune et de la flore ornaises.

Tél (33) 26 26 62

# L'EMOUCHET

11

Revue de l'Association Faune et Flore de l'Orne



## SOMMAIRE

	Page
. Une nouvelle fleur pour l'Orne et la Basse-Normandie : la Fritillaire pintade.	5
. A la découverte des Véroniques.	9
. Cinq graminées communes.	15
. Glossaire des noms vulgaires de plantes usitées dans le département de l'Orne.	25
. Cartographies : Orchidées, Fougères, Papillons.	37
. Quelle politique pour la protection des espaces naturels dans l'Orne.	49
. Brève introduction à l'étude des gastéropodes terrestres de l'Orne.	57
. Six araignées facilement identifiables.	63

Une fleur nouvelle pour la  
basse-Normandie :

LA FRITILLAIRE PINTADE

( *Fritillaria meleagris* )

Gilbert COTTEREAU

François RADIGUE

UN PATRIMOINE ENRICHİ

Il est malheureusement fréquent dans notre région de signaler la disparition d'une espèce animale ou végétale, victime des mutations agricoles, industrielles et urbanistiques. Aussi, c'est avec un grand plaisir que l'A.F.F.O. peut annoncer la découverte d'une plante nouvelle pour le département de l'Orne et pour la région de Basse-Normandie où, de mémoire de botaniste, elle ne fut jamais signalée. Il s'agit d'une très belle liliacée, la Fritillaire pintade, encore appelée Damier, Oeuf de pintade, Pintadine ou Tulipe des près. Son nom scientifique, *fritillaria meleagris*, est dérivé du latin "*fritillus*" signifiant "cornet à jouer aux dés". Il est vrai que la fleur en forme de cloche renversée peut évoquer ce type de récipient. Le nom de "Damier" vient du réseau de petites tâches carrées régulièrement disposées sur les tépales (1). Cette plante vivace peut atteindre 20 à 50 cm de haut. Elle est un peu glauque, et sa tige est nue dans le quart inférieur. Au nombre de 3 à 5, les feuilles sont linéaires, alternes et écartées.



Elle vit en colonie dans les prairies très humides souvent inondées et à sol plutôt calcaire. L'association végétale d'accueil correspond au "calthion" des phytosociologues (2) dont les espèces caractéristiques sont le Populage des marais (*Caltha palustris*), la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*), le lotier des marais (*Lotus uliginosus*), le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*),...

Elle a été découverte le 18 Avril 1987 par Gilbert COTTEREAU dans une petite commune située à proximité d'Argenton, sur une prairie de fauche inondée une grande partie de l'année. Plusieurs centaines de pieds étaient visibles. S'agit-il d'une station naturelle ancienne, d'une introduction récente d'origine humaine ou naturelle? Une étude plus fine du biotope d'accueil avec des botanistes avertis permettra peut-être de nous le dire.

Cette station étant unique, elle est de ce fait fragile. Aussi, pour éviter des cueillettes abusives et une admiration trop empressée de la part de certains botanistes, nous ne précisons pas plus sa localisation. Nous ne saurions refuser ce minimum de protection à cette plante remarquable, dont on dit que symboliquement, elle signifie : "Mon admiration ne saurait rien vous refuser".

- (1) Les tépales sont des pièces florales à la fois sépales et pétales.  
(2) Les phytosociologues définissent et étudient les associations végétales.

A LA DECOUVERTE  
DES VERONIQUES

EVELYNE MOINET

QUELQUES ESPECES ORNAISES

La Véronique ( de la famille des Scrophularées ) est une fleur très discrète. Le promeneur la remarquera cependant grâce à ses petites tâches d'un beau bleu qui émaillent les friches, les fossés, les chemins... Et une observation plus fine permet de découvrir une délicate organisation florale, avec une corolle bleu ou lilas pâle ( selon les espèces ) à quatre pétales étalés souvent veinés de blanc, le petit pétiole inférieur ayant une forme caractéristique. Son calice est profondément divisé en 4, rarement 5 sépales, souvent inégaux. En général, son fruit est plus ou moins en coeur. Elle présente toujours 2 étamines en V, ce qui conduisit certains auteurs distinguant dans la fleur épanouie l'image d'un visage humain à penser que ce nom faisait allusion au voile avec lequel Sainte Véronique essuya le visage de Jésus-Christ et qui garda son empreinte. D'autres pensent plus prosaïquement que ce même nom pourrait provenir des adjectifs "vera" et "unica", c'est-à-dire "vrai" et "extraordinaire" en raison de ses propriétés médicinales autrefois fort vantées : diurétique, béchique, stimulante et apéritive.

A titre d'exemple, l'importance médicinale de *V. Officinalis* était telle à une certaine époque qu'un botaniste lui consacra en 1690 un traité de 300 pages !

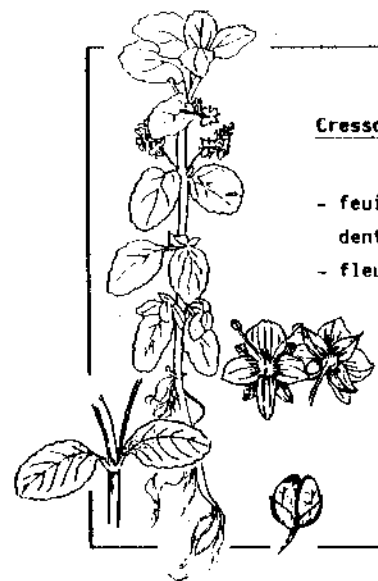
Un bon nombre d'espèces de Véroniques se rencontrent dans l'Orne. l'abbé LETACQ, dans son Inventaire des Plantes Vasculaires de l'Orne ( 1907 ) en signale 15. Nous avons choisi de vous présenter les plus courantes, au nombre de 7, avec leurs caractères distinctifs\*. Car, si discrète et menue soit-elle la Véronique présente pour ces 7 espèces des traits bien définis qui permettent de l'identifier aisément et à l'oeil nu.

Au cours de vos promenades en campagne, n'hésitez plus à vous pencher sur ces petites touffes ponctuées de bleu : vous découvrirez un spectacle botanique, de petite échelle certes, mais tellement diversifié et coloré !

\* En plus de ces sept espèces, l'abbé LETACQ indique l'existence de : *V. officinalis*, *V. montana*, *V. scutellata*, *V. anagallis*, *V. acinifolia*, *V. triphyllus*, *V. agrestis* et *V. polita*.

Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*)

- feuilles ovales et dentées évoquant celles du chêne.
- fleurs d'un bleu intense brillant avec un centre blanc.
- tige souvent garnie de poils sur deux rangs opposés (cf. figure).
- une des rares fleurs souvent pollinisées par des diptères (mouches) plutôt que par les abeilles.
- bois clairs, prairies, cultures.
- III. VII.



Cresson de cheval (*Veronica beccabunga*)

- feuilles ovales, charnues, opposées, à marge dentée et court pétiole.
- fleurs en grappes lâches à l'aisselle des feuilles.
- tige cylindrique et épaisse.
- hauteur : 20 à 60 cm.
- généralement vases, marigots, fossés.
- floraison : V. IV.

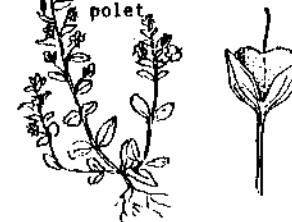
Véronique à feuilles de lierre  
(*Veronica hederifolia*)

- feuilles à court pétiole, évoquant celles du lierre.
- fleurs solitaires, longuement pédonculées, très petites, bleu pâle ou blanchâtres.
- champs, cultures, friches.
- III. V : apparaît essentiellement au printemps, et disparaît ensuite très vite.



Véronique à feuilles de serpolet  
(*Veronica serpyllifolia*)

- feuilles petites, ovales, entières, luisantes, évoquant celles du serpolet.

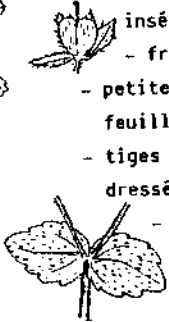


- fleurs en grappe, d'un bleu très pâle ou blanches, avec des velues pourpres.
- tiges couchées à la base
- lieux frais, prairies, tourbières, clairières.
- V. X.



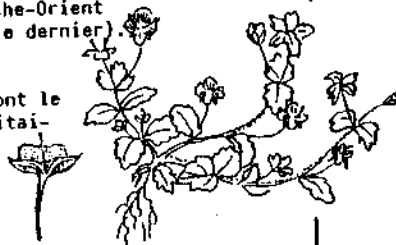
Véronique des champs (*Veronica arvensis*)

- feuilles ovales, les inférieures dentées et brièvement pétiolées, les supérieures entières et directement insérées sur la tige.
- fruit en forme de coeur.
- petites fleurs bleues rassemblées en grappe dense et feuillée.
- tiges pubescentes, très ramifiées, courbées ou dressées.
- graines recherchées et disséminées par les fourmis.
- champs, cultures, prairies sèches. - III. X.



Véronique de Perse (*Veronica persica*)

- plante couchée, diffuse, originaire du Proche-Orient (et échappée d'un jardin botanique au siècle dernier).
- feuilles à peu près ovales, dentées.
- fleurs bleu ciel, à veines plus foncées, dont le pétale inférieur est en général blanc, solitaires à l'aisselle des feuilles
- pelouses, jardins, cultures.
- III. X.



Véronique germandrée (*Veronica teucrium*)

- fleurs d'un bleu intense
- calice à 5 sépales, le supérieur étant nettement plus petit (non-visible sur le dessin)
- essentiellement lieux bien exposés, pelouses et talus calcaires.
- VI. VII.



**BIBLIOGRAPHIE :**

Flore de France . C.N.R.S.

Guide des fleurs sauvages . FITTER.FITTER.BLAUMEY. Ed. Delachaux & Niestlé

Guide des plantes à fleurs d'Europe occidentale . CLINTOCK.FITTER.FAVERGER. Ed. Delachaux & Niestlé.

Guide des plantes médicinales . P. SCHAVEMBERG. F. PARIS. Ed. Delachaux & Niestlé.

La vie secrète de la Nature en France . Ed. ATLAS.

Guide des plantes sauvages . Ed. Selection du Reader's Digest.

INITIATION A LA DETERMINATION  
DES GRAMINEES ORNAISES

Francis BISSON

CINQ GRAMINEES COMMUNES

Alors que chacun s'extasie devant les Orchidées et autres plantes à grandes fleurs, les graminées, elles, sont très délaissées. A quoi bon s'intéresser à l'herbe !

Pourtant quelle grande diversité, quelle discrète beauté chez ces plantes si faciles à conserver en herbier ( il ne leur faut que 3 ou 4 jours de séchage ). Alors pour une fois, ne changez pas d'article ! Nous allons voir que leur identification n'est pas si compliquée, il suffit de se munir d'une petite loupe ( X 10 ).

Oui mais voilà, les flores abusent d'un vocabulaire compliqué pour les décrire, alors nous allons expliquer quelques termes de botanique afin d'y voir plus clair dans la jungle de la systématique. Nous appliquerons ces termes à 5 graminées très répandues dans l'Orne.

Les graminées constituent une famille de plantes toutes herbacées ( sauf le bambou ). Elles sont distiques ce qui signifie que les feuilles se situent uniquement sur 2 faces opposées de la tige. Ce critère permet d'éviter la confusion avec les Carex qui sont des plantes de marécages à allure de graminées mais qui sont tristiques ( les feuilles se situent sur 3 côtés de la tige ).



- Leur tige ( = le chaume ) est creuse sauf au niveau des noeuds.

La feuille est composée de 2 parties la gaine qui entoure la tige et le limbe qui est la partie plane.

A l'intersection de la gaine et du limbe se trouve une petite membrane blanche c'est la ligule, elle est très importante pour l'identification.

La forme générale de l'inflorescence ( la tête florale ) est toujours précisée dans les flores, il en existe 3 types :

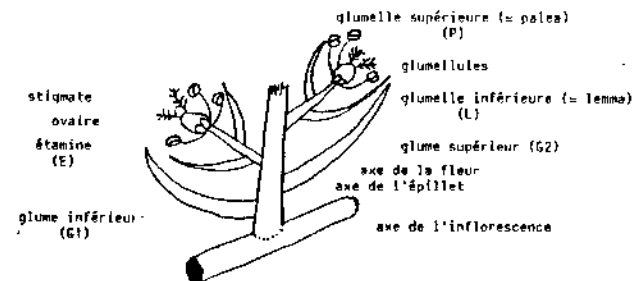
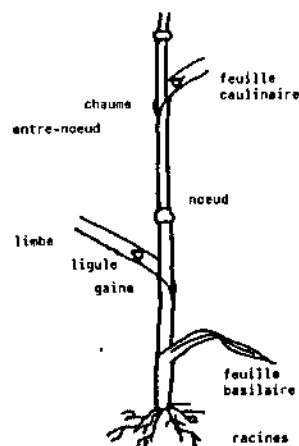


Schéma théorique d'un épillet

A la base de l'épillet on trouve 2 pièces qui sont les glumes et à la base de chacune de ses fleurs on trouve 2 autres pièces qui sont les glumelles. Les fleurs des graminées présentent, comme les fleurs ordinaires, des étamines et un pistil.

La glumelle inférieure montre souvent une longue pointe ( = l'arête ) qui est très importante pour la détermination.

#### LA GRANDE AVOINE. ( *Arrhenatherum elatius* )

Elle est la grande graminée qui dépasse des champs de fougère durant l'été, elle est caractérisée par la présence d'une longue arête genouillée et unique sous chaque épillet.

- Les chaumes ( de 0,6 m à 1,4 m ) sont lisses et luisants, ils portent des feuilles planes et rugueuses avec une gaine glabre ( = non velue ) et une petite ligule ( 1 à 2 mm ),

- La panicule est très longue ( 10 à 30 cm ), ses épillets ( longs de 7 à 10 mm ) montrent 2 glumes sensiblement égales et 2 fleurs dont la première, celle qui porte la grande arête, est mâle et la deuxième hermaphrodite ( à la fois mâle et femelle ).

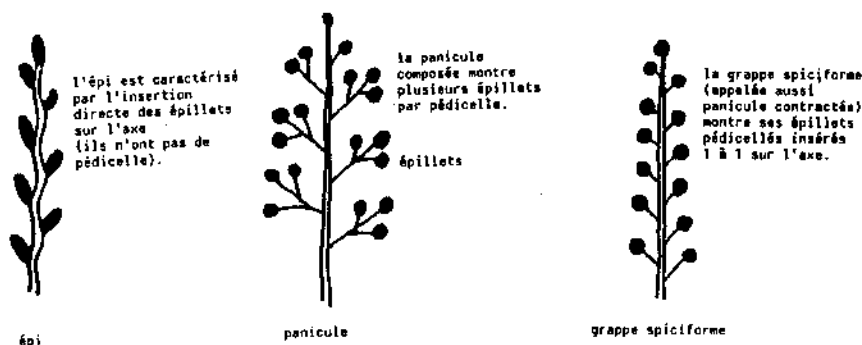
#### LE DACTYLE AGGLOMERE. ( *Dactylis glomerata* )

Il est ainsi nommé parce que sa panicule évoque la forme d'une main ( le rameau inférieur étant le pouce ),

C'est une plante de pâture qui pousse partout en formant de grosses touffes ( = souche cespiteuse ), elle ne peut être confondue avec aucune autre graminée.

- Ses chaumes atteignent 1 m, les feuilles sont larges et possèdent une nervure très saillante presque coupante, la ligule est grande.

- La panicule, verdâtre ou violacée présente des épillets très rapprochés formant des pelotes compactes.



l'épi est caractérisé par l'insertion directe des épillets sur l'axe (ils n'ont pas de pédicelle).

la panicule composée montre plusieurs épillets par pédicelle.

la grappe spiciforme (appelée aussi panicule contractée) montre ses épillets pédicellés insérés 1 à 1 sur l'axe.

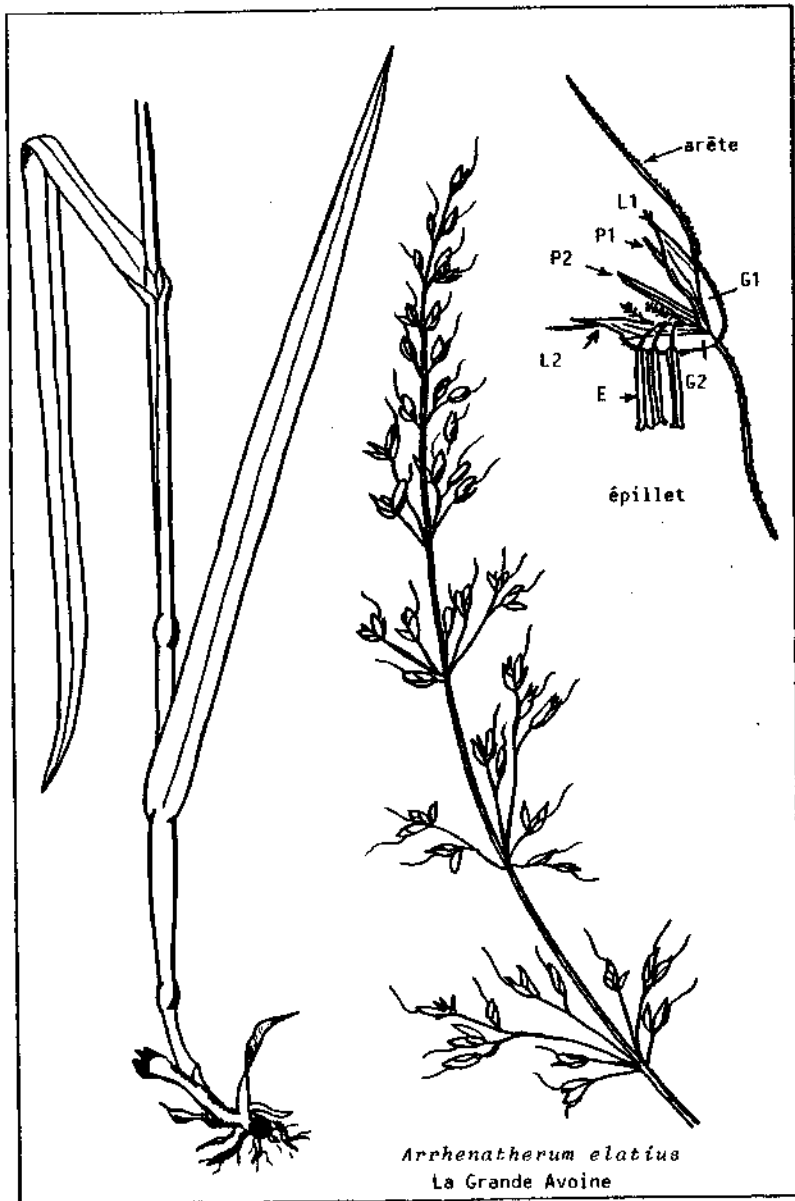
épillets

grappe spiciforme

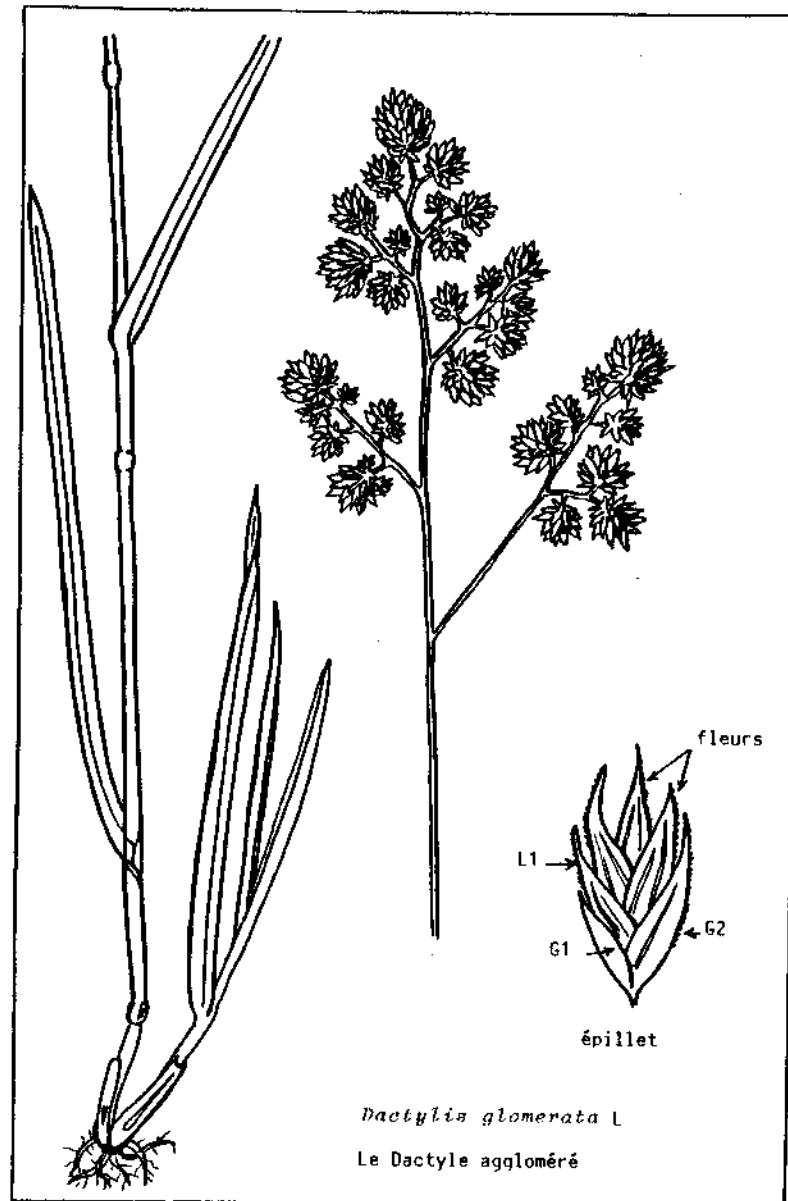
Ces inflorescences sont, comme on l'a vu, composées de petites unités qui sont les épillets.

Ces épillets contiennent les fleurs. Il peut y avoir une fleur par épillet ( épillet uniflore ) ou plusieurs, selon l'espèce.

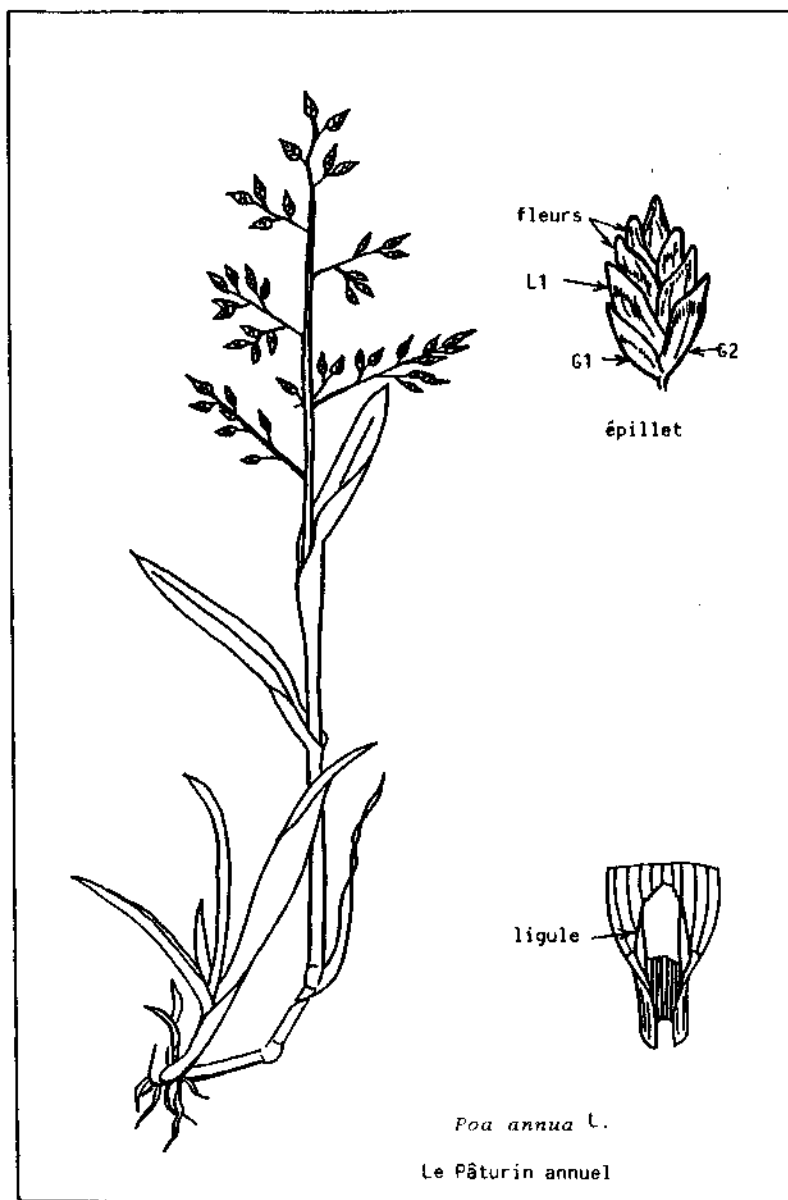
- La structure de ces épillets est un peu compliquée, pour qui n'a pas l'habitude. Cependant si l'on suit patiemment le schéma suivant, valable pour toutes les espèces, on repèrera facilement (!) les différentes pièces qui le composent.



18



19



Les épillets sont longs de 5 à 6 mm, on y trouve 2 glumes de tailles inégales, ciliées et 2 à 5 fleurs dépassant ses glumes, les lemmas sont aristées c'est à dire qu'elles se terminent en une pointe fine.

#### LE PATURIN ANNUEL. ( *Poa annua* )

On reconnaît le genre pâturin aux petits épillets aplatis où les glumelles, sans arêtes, dépassent longuement des glumes. Le pâturin annuel se caractérise par l'insertion par 1 ou 2 rameaux inférieurs de la panicule.

- Cette mauvaise herbe des jardins est petite ( 5 à 25 cm ), les feuilles se terminent brusquement au sommet et la ligule mesure de 2 à 3 mm.

- Les rameaux de la panicule sont très étalés et les épillets très compacts.

C'est une graminée très commune qui fleurit toute l'année.

#### LE VULPIN DES PRES. ( *Alopecurus pratensis* )

Cette grande graminée à l'épi cylindrique, doux au toucher, apparaît dès le mois d'avril dans les endroits un peu humides.

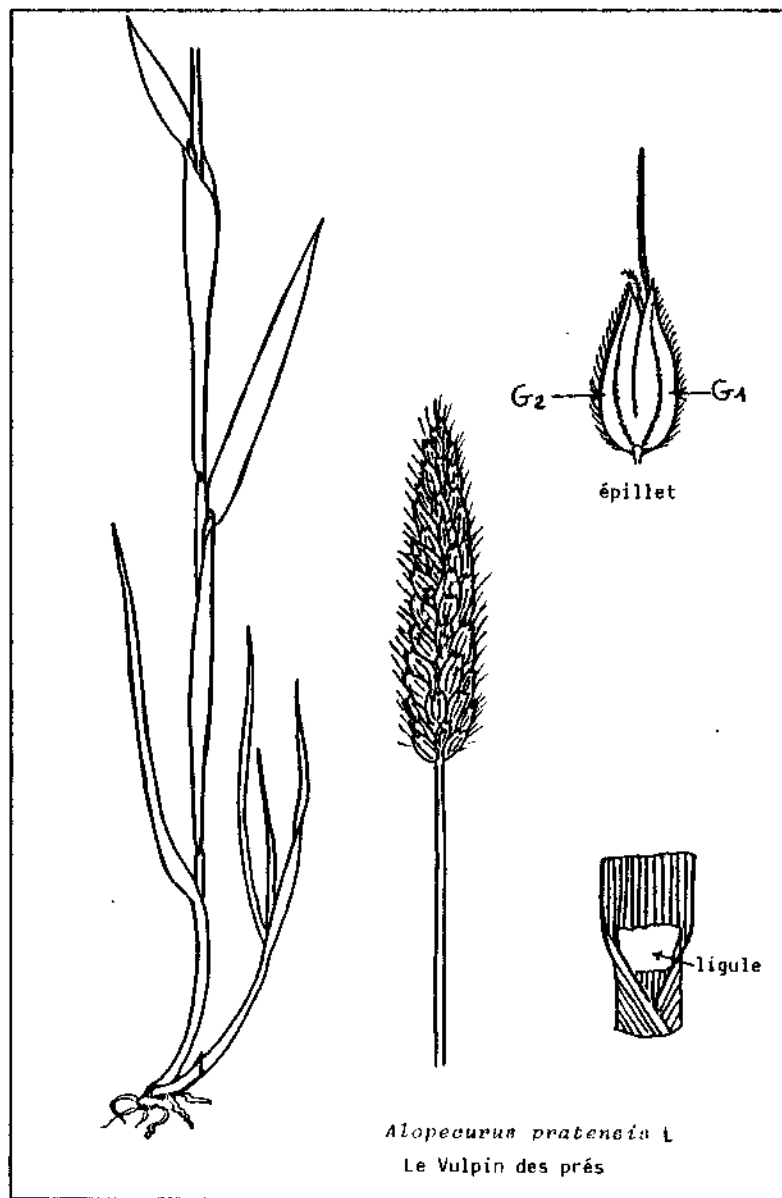
- Les feuilles sont larges de 3 à 7 mm et la gaine est caractéristiquement dilatée dans sa partie supérieure, la ligule est courte.

- Les épillets sont longs de 4 à 5 mm, leurs glumes velues cachant le contenu de l'épillet sont soudées dans leur 1/3 inférieur, la lemma possède une arête qui dépasse de l'épillet ( ce qui différencie le Vulpin de la Fléole ).

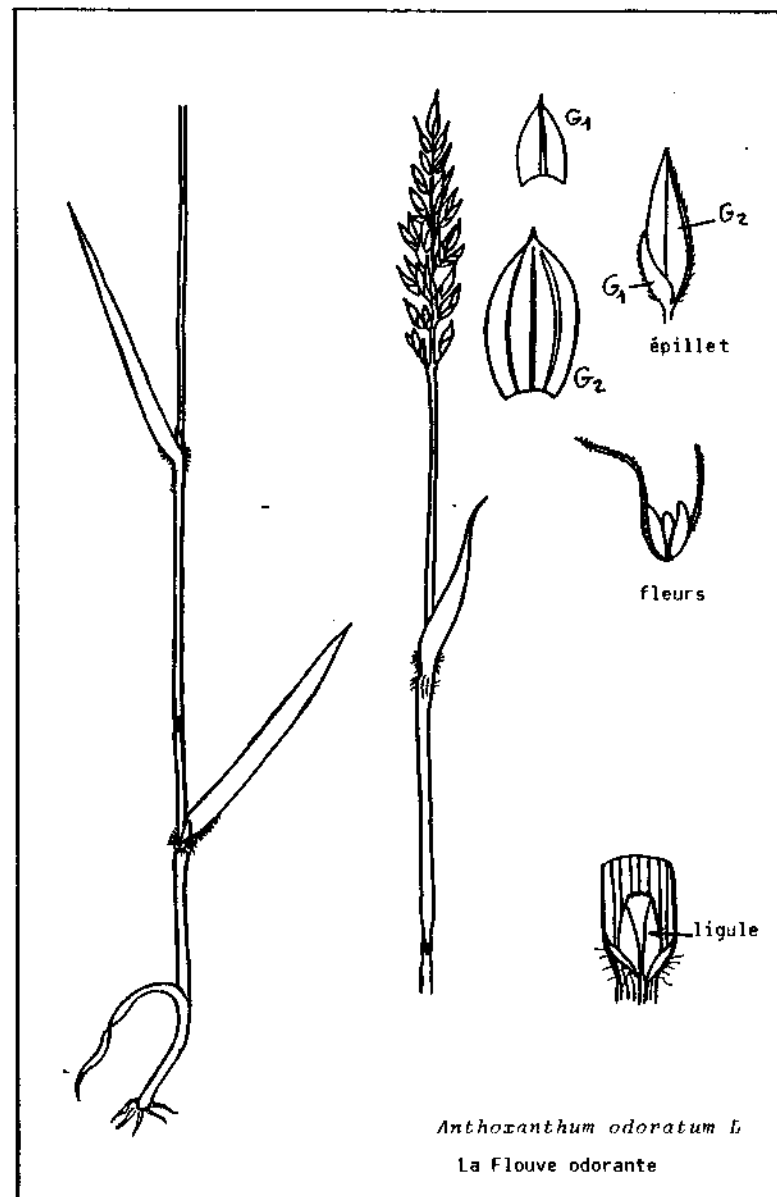
#### LA FLOUVE ODORANTE. ( *Anthoxanthum odoratum* )

Cette graminée qui couvre les talus en bordure de route, dès le début du printemps et qui répand une agréable odeur de coumarine ( = foin coupé ) en séchant.

- Sur une tige d'environ 50 cm de long, ses feuilles au limbe court montrent des gaines ciliées au sommet et une ligule oblongue souvent déchirée.



- La panicule spiciforme de 2 à 6 cm de long est sub-cylindrique. Les épillets ( 6 à 8 mm ) ont une morphologie un peu compliquée : on y trouve 2 glumes de tailles très inégales et 3 fleurs dont la centrale est fertile, tandis que les 2 l'entourant sont stériles et portent chacune une arête genouillée qui dépasse à peine de l'épillet.



GLOSSAIRE DES NOMS VULGAIRES  
DE PLANTES USITES DANS LE  
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Arthur-Louis LETACQ

REEDITION DE L'ETUDE DE 1908

L'inventaire que nous proposons ci-dessous correspond aux noms populaires locaux désignant les plantes communes du département de l'ORNE. Cette étude a été réalisée au début du siècle par le célèbre naturaliste ornaïs Arthur-Louis LETACQ et éditée dans le bulletin de la Société des Amis des Sciences Naturelles de Rouen en 1908.

Nous avons remis à jour, la nomenclature latine et ajouté le nom français des plantes désignées selon le plan suivant : 1 - nom populaire recueilli par A.L. LETACQ. 2 - taxonomie scientifique actuelle d'après le GUIDE DES FLEURS SAUVAGES (Delachaux & Niestlé) 1976; 3 - nom vulgaire actuel; 4 - Pays d'utilisation du nom populaire selon A.L. LETACQ.

"Les noms vulgaires des plantes forment chez nous une partie considérable et non la moins riche et la moins curieuse du patois local. Quelques-uns trouvent leur origine dans les croyances et les légendes religieuses; mais la plupart sont donnés par le peuple à des espèces qui attirent ses regards par la singularité des formes de leurs fleurs, la couleur de leur corolle, leur port, leur aspect général, ou qui fixent son attention par les vertus et les propriétés médicales qui leur sont attribuées, leurs usages dans l'économie domestique, les obstacles qu'elles opposent à la culture.

L'étude de ces dénominations, si variées sur les différents points du département, est nécessaire sans doute pour la connaissance du patois et des traditions populaires de notre pays, mais les botanistes ne sauraient non plus la négliger, car elle peut leur fournir de très utiles indications sur l'origine et l'histoire de nos espèces végétales\*."

\* A. DE CANDOLLE : Origine des plantes cultivées; 1883.



Iris faux-acore  
(*Iris pseudacorus*)

Millet : *Convallaria majalis* L.  
Muguet de mai - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

N

Navet-du-diable : *Bryonia dioica* J.  
Bryone dioïque - Pays d'Auge, Pays d'Ouche,  
*Tamus communis* L. - Houleme.

Navet sauvage : *id. Tamus communis* L.  
Herbe aux femmes battues - Pays d'Auge.

Naviau sauvage : *Bryonia dioica* J.  
Bryone dioïque - Alençonnais.

Navias, Navios : *Brassica napus* L.  
Navet - tout le département; ces dénominations ne sont plus guère usitées aujourd'hui.

Neille : *Agrostemma githago* L.  
Nielle des blés - Alençonnais.

Nèle : *id. Agrostemma githago* L.  
Nielle des blés - Perche.

Nièle : *id. Agrostemma githago* L.  
Nielle des blés - Pays d'Ouche, Pays d'Auge.

Noisille : fruit du *Corylus avellana* L.  
Noisetier coudrier - Environs de Rémalard et de Longny.

Noué (grosse) : nom du fruit du *Juglans regia* L.  
Noyer royal - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Noué (petite) : fruit du *Corylus avellana* L.  
Noisetier, coudrier -

Noué : fruit du *Juglans regia* L.  
Noyer royal - Alençonnais, Perche, Argenténois.

Nousilles : fruit du *Corylus avellana* L.  
Noisetier, coudrier - Alençonnais.

Noyer : *Juglans regia* L.  
Noyer royal - Alençonnais, Perche, Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Argenteu-  
tois.

O

Oeil-de-Perdrix : *Adonis autumnalis* L.  
Adonis d'automne - Alençonnais.

Oeillet-de-mai : *Narcissus poeticus* L.  
Narcisse des poètes - Pays d'Auge.

Oeillet-de-mars : *Narcissus pseudo-Narcissus* L.  
Jonquille - Pays d'Auge.

Omblette : *Euphorbia amygdaloides* L.  
Euphorbe des bois - Alençonnais.

Oreille-de-bique : *Lychnis dioica* L.  
Compagnon rouge - Alençonnais, Perche.

Oreille-de-viô : *Lapsana communis* L.  
Lapsane commune - Alençonnais.

Ormiô : *Ulmus campestris* L.  
Orme champêtre - Alençonnais.

Orpin : *Sedum telephium* L.  
Orpin reprise - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Oignon : *Allium cepa* L.  
All oignon - Tout le département.

Ortie-blanc : *Lamium album* L.  
Lamier blanc - Alençonnais, bocage, Houlme.

Ortie-blanche : *id. Lamium album* L.  
Lamier blanc - Argenténois, Perche, Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Ortie-jaune : *Lamium Galeobdolon* L.  
Lamier jaune - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Ortie-planté : *Stachys sylvatica* L.  
Epiaire des bois - Pays d'Auge.

Ortie rouge : *Lamium purpureum* L.  
Lamier pourpre - Tout le département - Dans le Passais on donne plus  
souvent le nom. d'ortie-rouge au *Stachys sylvatica* L;

Orvale : *Scrophularia aquatica*  
Scrofulaire aquatique - Pays d'Auge.

Ozier : *Salix alba ssp vitellina*  
Tout le département.

P

Pagnolée : *Trifolium pratense* L.  
Trèfle des prés - Ça et là dans le Nord de l'Argenténois.

Pain-de-lleuvre : *Brisa media* L.  
Brize tremblante - Alençonnais.

Pain-à-la-couleuvre : *Sedum telephium* L.  
Orpin reprise - Champsecret, ap. Joret, P. 79.

Pain-de-coucou : *Oxalis acetosella* L.  
Pain de coucou - Alençonnais.

Palais-d'boeuf : *Scolopendrium vulgare* Smith  
langue de cerf - Champsecret, ap. Joret, P. 222.

Palèse : *Rumex crispus* L.  
Patience crépue - Environs de rémalard et de longny. - A monceaux et  
dans quelques localités voisines, le *R. pulcher* porte parfois le nom  
de *Paléon*, Joret, P. 169.

Pandis sauvage : *Angelica sylvestris* L.  
Angélique des bois - Pays d'Ouche.

Pandis : *Pastinaca sativa* L.  
Pandis cultivé - Bocage, Houlme, Alençonnais.

Pandis sauvage : *Angelica sylvestris* L.  
Angélique des bois - Alençonnais.

Pâquenôte : *Arrhenaterum bulbosum* Presl.  
Domfront et environs.

Pâquerette, pâquerette (petite) : *Bellis perennis* L.  
Pâquerette vivace - tout le département; la seconde dénomination est peu usitée.

Pâquerette (grande) : *Chrysanthemum leucanthemum* L.  
Grande marguerite - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Pâquerette jaune : *Chrysanthemum segetum* L.  
Marguerite dorée ou chrysanthème des moissons - Pays d'Auge, Pays d'Ouche (peu usité).

Pareille : *Rumex crispus* L.  
Patience crêpue et plusieurs espèces du genre - Alençonnais.

Paritouaire : *Parietaria officinalis* Pall.  
Parlétaire officinale - Camembert, ap. Joret, P. 172.

Pas : *Pisum sativum* L.  
Pois cultivé - Passais, ap. Joret, P. 56.

Pas-d'alouette : *Lotus corniculatus* L.  
Lotier corniculé - Pays d'Auge, Pays d'Ouche (peu usité).

Pas-d'âne : *Tussilago farfara* L.  
Pas d'âne ou Tussilage - Tout le département.

Pas-de-chat : *g. Ranunculus* Tournef  
Renoncule - Bocage, Houlme.

Pas-de-chat-à-onignon : *Ranunculus bulbosus* L.  
Renoncule bulbeuse - Bocage, Houlme

Pas-de-chat-traînant : *Ranunculus repens* L.  
Renoncule rampante - Bocage, Houlme.

Patte-de-chat : *Ranunculus acris* L.  
Renoncule âcre ou Bouton d'or - Auvray, ap. Joret, P. 6.

Patte-d'ole : *Heracleum sphondylium* L.  
Grande Berce - Houlme, Argenténois, Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Perche

Paumelle : *Hordeum distichon* L.  
Orge distique - Argenténois, Pays d'Auge (peu usité aujourd'hui).

Pavée : *Iris pseudacorus* L.  
Iris faux-acore - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Paveux : *Iris pseudacorus* L.  
Iris faux-acore - Environs de Rémalard et de Longny; - *Papaver rhoeas* L.  
- coquelicot et d'autres espèces du genre. - Le Mesle-sur-Sarthe, Moulins-la-Marche et environs.

Pavlots : *Iris pseudacorus* L., *Nymphaea alba* L., *N. lutea* L., *Nuphar lutea* L.  
Iris faux acore, Nénuphar blanc, Nénuphar jaune - Alençonnais.

Pavot-de-rivière : *g. Nuphar* Sibth. et Sm.  
Genre Nénuphar - Bocage, Houlme.

Pavots : *Iris pseudacorus* L.  
Iris faux acore - Argenténois.

Peignes : *Dipsacus sylvestris* Hudson  
Cardère sauvage - Alençonnais, Perche, Houlme; Scandix peigne de vé-  
nuse *Scandix pecten-veneris* L. Perche.

Pensée-sauvage : *Viola tricolor* L.  
Pensée sauvage - Argenténois, Perche, Pays d'Ouche, Pays d'Auge.



Pentecôte, Pentecote : *g. Orchis L.* surtout *O. Maculata L.* et *O. Macula L.* (O mila.  
Genre Orchis - Tout le département; la dernière dénomination est maintenant peu usitée.

Pentecôte bleue ; *Endymion nutans Dumort.*  
Jacinthe des bois - Passais, Houlme.

Perce-pierre : *Geranium Robertianum L.*  
Herbe à robert - Alençonnais, Argenténois, Pays d'Auge, Pays d'Ouche

Père : *Pirus communis L.*  
Poirier commun - Alençonnais, Argenténois, Houlme, Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Perche.

Périer : *Pirus communis L.*  
Poirier commun - Mêmes régions; cette dénomination et la précédente ne sont plus guère en usage aujourd'hui.

Pernelle : *Prunus spinosa L.*  
Prunellier - Environs de Rémalard et de Longny.

Petits-Poués : *Pisum sativum L.*  
Pois cultivé - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Petit-Houx : *Ruscus aculeatus L.*  
Fragon piquant - Ça et là dans le département.

Peuplier-d'Italie : *Populus fastigiata Poir*  
- Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Peuplier-du-Canada : *Populus Virginiana L.*  
Peuplier du Canada - Alençonnais.

Peuplier-noir : *P. nigra L.*  
Peuplier noir - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Plantain : *Plantago major L.*  
Plantain majeur - Alençonnais, Houlme, Passais.

Pied-d'alouette : *Delphinium consolida L.*  
Dauphinelle consoude - Tout le département; - *Lotus corniculatus L.*  
Lotier corniculé - Alençonnais, Argenténois, Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Pied-de-chat : *Ranunculus repens L.*  
Renoncule rampante - Alençonnais, Argenténois, Pays d'Auge, Pays d'Ouche; - *R. acris L.* renoncule âcre - Alençonnais, Houlme.

Pied-de-coq : *Ranunculus repens L.*  
Renoncule rampante - Perche; - *Anémone nemorosa L.* - Anémone des bois  
Pays d'Auge.

Pied-de-griffon : *Belleborus foetidus L.*  
Hellébore fétide - Pays d'Auge.

Pied-de-lion : *Ranunculus repens L.*  
Renoncule rampante - Le Passais, Houlme (dénomination peu usitée).

Pied-de-mouton : *Lapsana communis L.*  
Lapsane commune - Pays d'Auge.

Pied-d'ole : *Ranunculus acris L.*  
Renoncule âcre ou bouton d'or - Le Mesle-sur-Sarthe, ap. Joret P.7.

Pied-de-poule : *Ranunculus bulbosus L.*  
Renoncule bulbeuse - Houlme (dénomination peu usitée).

Pilier : *Phragmites communis Trin*  
Roseau - Coulonges-sur-Sarthe, ap. Joret, P.210.

Piment : *Melissa officinalis L.*  
Mélisse officinale - Alençonnais, Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Argenténois.

Pimpernelle : *Poterium sanguisorba L.*  
Pimprenelle - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Pinvert : *Primula officinalis L.*  
Primevère officinale "coucou", Primevère à grandes fleurs - Perche,  
Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Argenténois, Alençonnais, Houlme (dénomination peu usitée).

Piône : *Poenia corallina* L.  
Pivoine coralline - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Pionvert : *Primula grandiflora* Lam.  
Primevère à grandes fleurs - Champsecret et quelques localités des environs.

Piquants : *Arctium tomentosum* D. C.  
Bardane tomenteuse - Pays d'Ouche.

Pissenlit : *Taraxacum officinale* W.  
Pissenlit - Tout le département.

Plantain-long : *Plantago lanceolata* L.  
Plantain lancéolé - Dorceau, ap. Joret, P. 161.

Poisse-aux-mains : *Galium aparine* L.  
Gaillet gratteron - Alençonnais.

Pomme-de-Bôquette : *Malus acerba* Mér. (fruit).  
Pommier acerbe = Pommier sauvage - Pays d'Auge, Pays d'Ouche.

Pomme-de-Bouchillon : *Malus acerba* Mér. (fruit).  
Pommier acerbe = Pommier sauvage - Alençonnais, Perche.

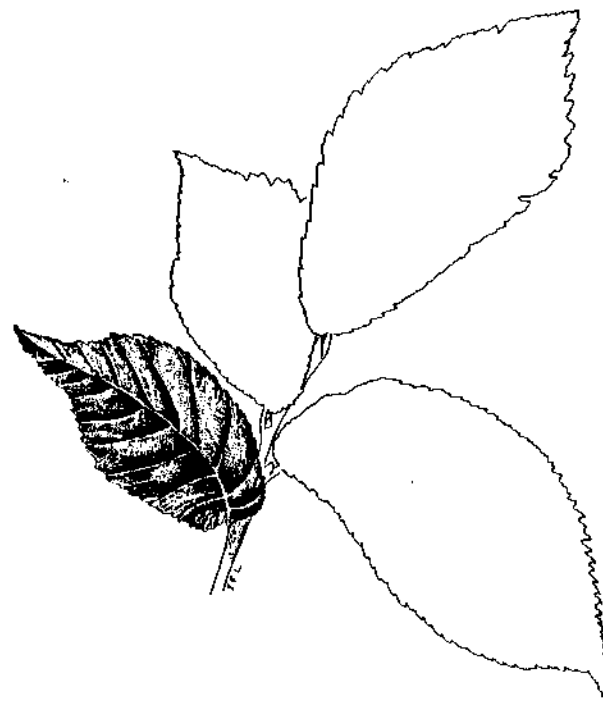
Pomme-de-terre : *Solanum tuberosum* L.  
Pomme-de-terre - Tout le département.

Pomme-épineuse : *Datura stramonium* L.  
Pomme épineuse - Alençonnais, Perche, Pays d'Auge (dénomination peu en usage).

Pommelière : *Helleborus viridis* L.  
Hellébore vert - Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Houlme.

Pommerole : *Primula grandiflora* Lam.; *P. elatior* Jacq.  
Primevère à grandes fleurs - Pays d'Auge.

Pommier-de-Bôquet : *Malus acerba* Mér.  
Pommier acerbe - Mêmes régions.



Orme champêtre  
(*Ulmus campestris*)

## CARTOGRAPHIES

Orchidées, Fougères, Papillons

François RADIGUE

## LES ORCHIDÉES

Le bilan des activités de prospection de l'année 1987 est décevant. Le nombre des observations nouvelles effectuées est faible; avec l'année 1986, c'est le chiffre le moins bon depuis 1981. 53 données nouvelles contre 304 en 1983 ( année record ). Un effort important devra être effectué en 1988 afin de reprendre un rythme soutenu et pouvoir achever cette cartographie départementale en 1991 ! ( dix ans de prospection ).

Les observations les plus remarquables sont : l'orchis brûlé ( *Orchis ustulata* ) à LA COULONCHE ( F. B1 ) (1) qui constitue la première donnée dans l'Ouest du département. Une friche intéressante a été découverte sur la commune de GAPREE dans le cadre d'une étude de remembrement : Orchis pourpre, Platanthère verdâtre, Platanthère à deux feuilles, Orchis brûlé, Orchis bouffon ( G. Gu, F. Ra. ) - La prospection en groupe organisée par la commission cartographie en limite du Pays d'Auge et de la plaine de Chambois a permis de noter la présence de nombreuses espèces : P. verdâtre, P. à deux feuilles, Dactylorhize maculé, Dactylorhize de Fuchs, Néottie nid-d'oiseau, Anacamptis pyramidal, Himantoglossa à odeur de bouc, Gymnadeniella mouche, Ophrys abeille, Listère à deux feuilles.

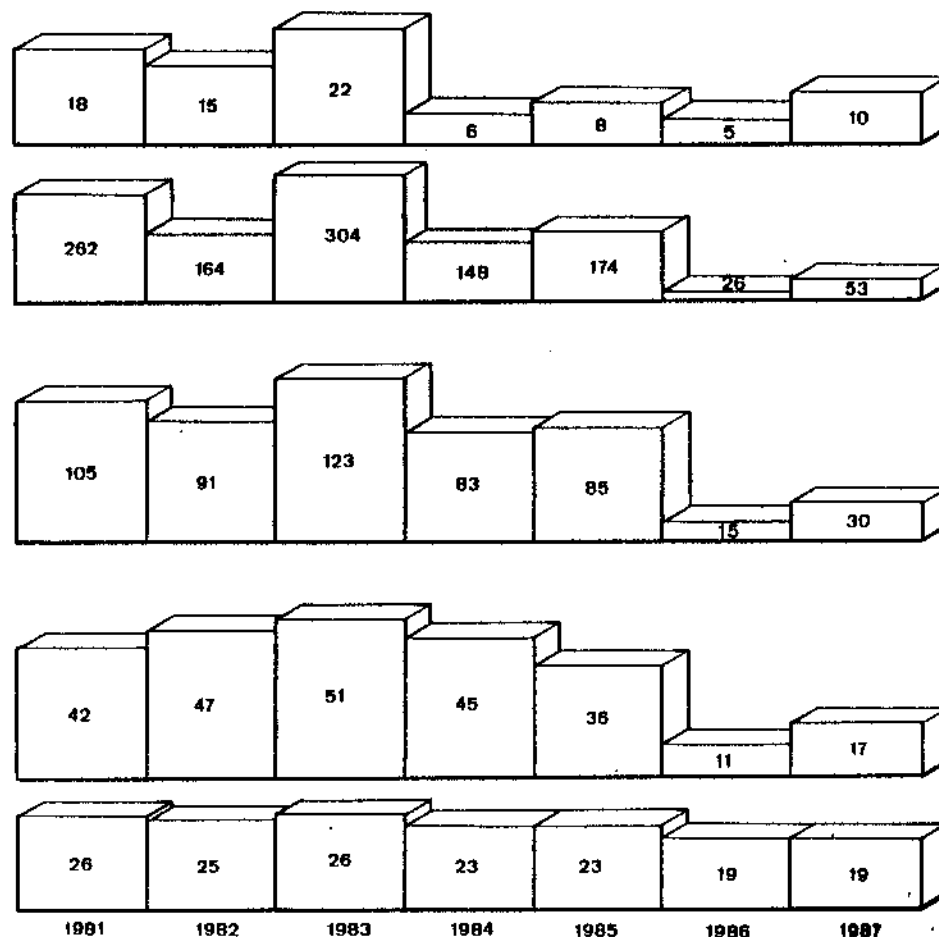
TABLEAU RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1975

ORCHIDEES

RECAPITULATIF	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1975-1987
Nombre de participants	18	15	22	6	8	5	10	38
Nombre d'observations réalisées	262	164	304	148	174	26	53	1464
Nombre de communes concernées ( % par rapport aux 507 communes de l'Orne )	105 (21%)	91 (18%)	123 (24%)	83 (16%)	85 (17%)	15 (3%)	30 (5%)	359 (71%)
Nombre de carrés U.T.M. (10 X 10 Km) concernés ( % par rapport aux 75 carrés U.T.M. de l'Orne )	42 (56%)	47 (62%)	51 (68%)	45 (69%)	36 (48%)	11 (15%)	17 (23%)	75 (100%)
Nombre d'espèces observées	26	25	26	23	23	19	19	32

GRAPHIQUE RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1975

ORCHIDEES



Ce type de prospection sera amplifié en 1988. six nouvelles stations à Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*) ont été découvertes ce qui constitue le tiers des stations connues antérieurement (18). Seul le Pays d'Auge semble ignorer cette fleur !. Des recherches plus minutieuses nous permettront probablement de l'y découvrir...

## LES PTERIDOPHYTES

Cette toute jeune cartographie lancée par l'A.F.F.O. en 1985 a bien débuté. Déjà 23 personnes nous ont fait parvenir des observations. 816 données (2) ont été recueillies, avec un rythme annuel variant de 362 ( en 1986 ) à 228 ( en 1987 ). 195 communes différentes ont fait l'objet au moins d'une observation, soit 39 % de l'ensemble des communes ornaises. 26 espèces différentes ont été retrouvées sur les 37 signalées anciennement dans le département ( liste établie au début du siècle par Arthur Louis LETACQ. )



*Ceterach officinal*

### Espèces retrouvées à ce jour.

Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*), Prêle des champs (*Equisetum arvense*), Prêle géante (*E. Telmateia*), Prêle des bois (*E. Sylvaticum*), Prêle des marais (*E. palustre*), Prêle des broussiers (*E. fluviatile*), Prêle d'hiver (*E. hiemale*), Langue de Serpent (*Ophioglossum vulgatum*), Osmonde royale (*Osmunda regalis*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Polystich sétifère (*Polystichum setiferum*), Polystich dilaté (*Polystichum aculeatum*), Polystich dilaté (*Dryopteris dilatata*), Dryopteris spinuleux (*Dryopteris carthusiana*), Fougère mâle (*Dryopteris filix mas*), Polystich des marécages (*Thelypteris palustris*),

Cystopteris Fragile (*Cystopteris fragilis*), fougère Femelle (*Athyrium filix-femina*), Blechnum en épis (*Blechnum spicant*), Faux capillaire (*Asplenium trichomanes*), Rue des murs (*A. rutamuraria*), Capillaire noire (*A. adiantum-nigrum*), Langue de cerf (*A. scolopendrium*), Ceterach officinal (*Ceterach officinarum*), Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*) "Sens lato", Pillulaire à globules (*Pilularia globulifera*).

### Espèces non-retrouvées à ce jour.

Polypode vulgaire... (*Polypodium prionodes*), Doradille lancéolée (*Asplenium billoti*), Doradille septentrionale (*A. Septentrionale*), Phegopteris vulgaire (*Phegopteris polypodioides*), Polystich des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), Lycopode en massue (*Lycopodiella inundata*), Lycopode selagine (*Huperzia selago*), Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), Hymenophylle de Tonbridge (*Hymenophyllum tunbridgensis*), Dryopteris écailleux (*Dryopteris pseudomas*), Dryopteris de Linné (*Currania dryopteris*).

Pour ces 11 dernières espèces, des données nouvelles ont déjà été recueillies depuis le début 1988 et figureront par conséquent dans le bilan des prospections de l'année 1989. Il s'agit du Polystich des montagnes (*O. limbosperma*) signalé par P. DELAHAYE (Chartres) et Gérard HUNAULT (Cherré, Sarthe) et du Dryopteris écailleux (*Dryopteris pseudomas*) signalé dans la Sarthe (P. De) et dans l'Orne (G. Hu) (3). Enfin le Polypode vulgaire (*Polypodium prionodes*), difficile à distinguer du Polypode vulgaire ! (*Polypodium vulgare*) mais probablement assez répandu chez nous (M. PROVOST, communication personnelle). Afin de distinguer plus aisément ces deux fougères l'A.F.F.O. devra se doter d'un microscope en 1989.

Parmi les observations les plus intéressantes effectuées depuis 1985 nous notons :

- Lycopode en massue (*L. clavatum*). Une unique station découverte en forêt de Bellême par Stéphane AUFFRAY. Ce lycopode était signalé comme très rare dans l'Orne et Inconnu du sud du Perche.

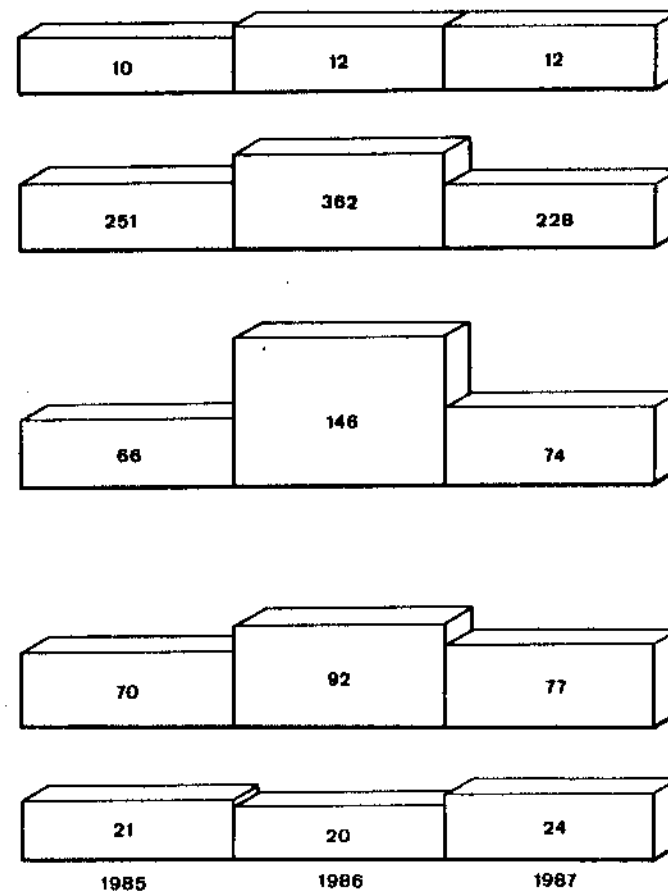
TABLEAU RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1985

PTERIDOPHYTES

RECAPITULATIF	1985	1986	1987	1985 à 1987
Nombre de participants	10	12	12	23
Nombre d'observations réalisées	251	362	228	816
Nombre de communes concernées ( % par rapport aux 507 communes de l'Orne )	66 (13%)	146 (29%)	74 (15%)	195 (39%)
Nombre de rectangles 3,7 X 5 Km concernés ( % par rapport aux 423 rectangles de l'Orne )	70 (16,5%)	92 (22%)	77 (18%)	186 (44%)
Nombre d'espèces observées	21	20	24	26

GRAPHIQUE RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1985

PTERIDOPHYTES



- Prêle des bois ( *E. sylvaticum* ). Une belle population a été trouvée en forêt d'Ecouves par Alain LEBOSSE. Deux stations seulement sont ainsi connues dans l'Orne ( Forêt de Bellême, M. Pr. ).

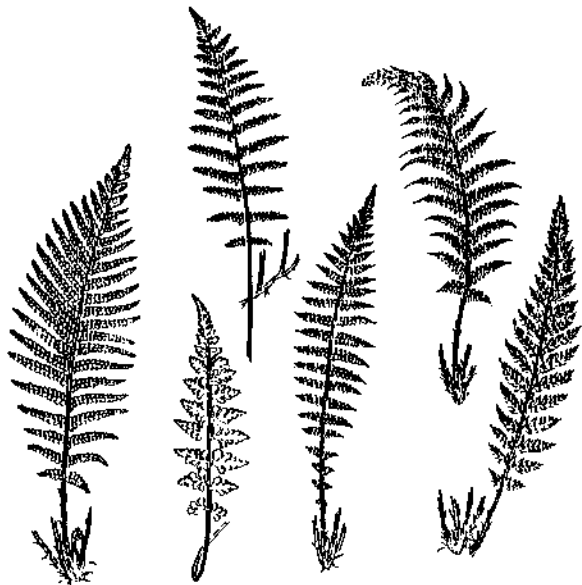
- Prêle d'hiver ( *E. hiemalis* ). C'est lors de l'étude de remembrement d'une commune proche du Merlerault que Gilles GUILLEMOT a découvert dans un petit vallon humide et boisé cette belle prêle très rare.

- Ophioglosse langue de serpent ( *O. vulgatum* ). Cette étonnante et discrète fougère a été retrouvée en sept stations localisées dans le Pays d'Auge ( G. Co, F. Ra, A. Le, J et G. Mo ), le Pays d'Ouche et le Perche ( J et G. Mo ).

- Fougère des marais ( *T. palustris* ). Elle n'a été retrouvée que dans le Perche, en cinq stations ( F. Ra, G. Hu ).

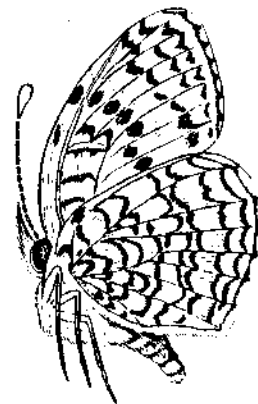
- Cystopteris fragile ( *C. fragilis* ). Découvert dans le Sud du bocage lors d'une prospection naturaliste ( M. Ma, F. Ra ). Cette observation fera, à la demande de R. PRELLY (4) l'objet d'une étude plus fine afin de savoir si nous sommes en présence de *C. fragilis* ou *C. dickleana*, espèce proche se différenciant essentiellement par la forme des spores.

- Pillulaire à globules ( *P. globulifera* ). Cette étonnante fougère ressemble à de l'herbe, elle subsiste dans une minuscule station en forêt de Bellême ( G. Hu, communication personnelle ).



## LES PAPILLONS

1987 constitue la moins bonne année depuis sept ans pour la cartographie des papillons rhopalocères ( "papillons diurnes" ) dans l'Orne. Seulement 180 données nouvelles ont été rassemblées contre 894 en 1984 année record. Cela est d'autant plus dommage que cette cartographie est la plus avancée parmi toute celles lancées par l'A.F.F.O. Elle est en voie d'achèvement, il est donc utile de renforcer le rythme des prospections afin de la parachever. Elle a réellement débuté en 1981; une durée de 10 ans semble constituer une période optimum pour justifier une publication. Lorsque le délai est plus long, les changements parmi les aires de répartition des espèces



Mélie

( regressions ou extensions ) sont plus difficiles à interpréter ( par exemple une regression peut avoir lieu en début de période, suivi à la fin d'une extension, ce qui est difficile à mettre en évidence ).

16% des communes ornales n'ont pour l'instant pas encore fait l'objet de la moindre observation ! La piéride du navet ou de la rave, la petite tortue ou le paon du jour vivent pourtant probablement dans chacune d'entre elles, il reste ainsi beaucoup de prospections faciles à effectuer.

En 1987 les observations les plus remarquables sont :

- l'Azuré de l'Ajonc ( *Plebejus argus* ); il a été découvert à AUBRY-EN-EXMES (M. Ma) au nord de la forêt de Gouffern dans le petit terrain que l'A.F.F.O. a en gestion. Une raison de plus pour justifier la préservation biologique de cet îlot naturel dans la plaine de Chambois.

- La Carte Géographique ( *Araschnia levana* ); une nouvelle station a été trouvée à MONTMERREI (B. Du). Cette donnée est intéressante car elle confirme l'extension vers l'Ouest et l'installation dans le centre du département de cette espèce inféodée aux milieux humides ( prairies humides, fossés ).

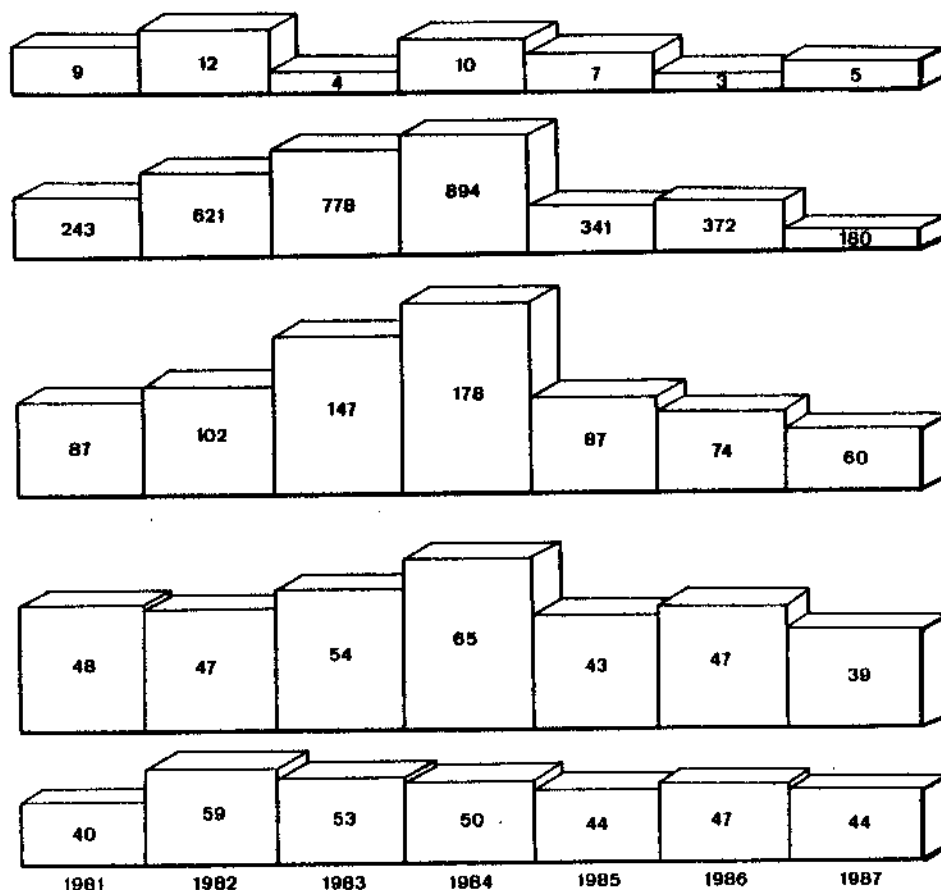
TABLEAU RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1975

PAPILLONS

RECAPITULATIF	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1975-1987
Nombre de participants	9	12	4	10	7	3	5	30
Nombre d'observations nouvelles réalisées	243	621	778	894	341	372	180	4532
Nombre de communes concernées ( % par rapport aux 507 communes de l'Orne	87 (17%)	102 (20%)	147 (29%)	178 (35%)	87 (17%)	74 (15%)	60 (12%)	423 (84%)
Nombre de carrés U.T.M. (10 X 10 Km) concernés ( % par rapport aux 75 carrés U.T.M. de l'Orne	48 (64%)	47 (63%)	54 (72%)	65 (86%)	43 (57%)	47 (63%)	39 (52%)	75 (100%)
Nombre d'espèces observées	40	59	53	50	44	47	44	73

GRAPHIQUE RECAPITULATIF DES PROSPECTIONS MENEES DEPUIS 1975

PAPILLONS





- L'Echiquier (*Carterocephalus palaemon*); avec AVERNES-SAINT-GOURGON (F. Ra) nous sommes en présence de la station la plus septentrionale de l'Orne.

- Le Grand Sylvain (*Limenitis populi*); ce papillon, l'un des plus grands et des plus beaux de l'Orne et très rare chez nous et seulement localisé dans quelques grands massifs forestiers. 1987 a vu le doublement du nombre des stations répertoriées depuis 1981. Il est en effet présent en forêt de l'Aigle; SAINT-SULPICE-SUR-RISLE, SAINT-MARTIN D'ECUBLEI (F. Ra) et en forêt d'Andaines, SAINT PATRICE-DU-DESERT (F. Ra, M. Ma). Il reste toujours Inconnu du Massif d'Ecouvès et de l'ensemble des forêts du Perche.

(1) abréviations des observateurs cités :

F. Bi	Francis BISSON
G. Co	Gilbert COTTEREAU
P. De	P. DELAHAYE
B. Du	Bruno DUMEIGE
G. Gu	Gilles GUILLEMOT
G. Hu	Gérard HUNAUT
A. Le	Alain LEBOSSE
M. Ma	Marc MAZURIER
J. G. Mo	J. et G. MOREAU
M. Pr	Michel PROVOST
F. Ra	François RADIGUE

(2) Une donnée équivaut à : une observation par commune d'une espèce donnée.

(3) P. BOUDIER; P. DELAHAYE - Les Ptéridophytes de l'Eure-et-Loir - Société des amis du Muséum de Chartres et des naturalistes d'EURE-ET-LOIR. Bull. n°6 - Oct. 1987.

(4) Rémy PRELLI est l'auteur du "Guide des Fougères et plantes alliées" Editions LECHEVALIER - PARIS 1985.

QUELLE POLITIQUE  
POUR LA PROTECTION DES  
ESPACES NATURELS DANS L'ORNE

François RADIGUE

PROJETS POUR L'ORNE

La préservation des écosystèmes, des espèces animales et végétales sauvages, ne présentant pas actuellement d'intérêt économique pour l'homme se justifie cependant de très nombreuses manières :

- D'abord parce que ces espèces représentent la diversité vivante de notre monde, que chacune d'elle est unique et irremplaçable et qu'en tant que telles elles doivent et méritent d'être préservées.

- Ensuite, pour des raisons scientifiques et pédagogiques, chaque année la Science "récupère" des espèces que l'on croyait "inutiles"; la moindre petite plante peut s'avérer dans l'avenir d'une importance fondamentale, la confection de médicaments constitue dans ce domaine un bon exemple. Pédagogique également; comment en effet concevoir l'instruction du public, des élèves et des étudiants si la réalité du monde vivant a disparu? Comment enseigner les relations extraordinairement complexes et fragiles qui s'établissent entre les éléments minéraux, climatiques et les espèces animales et végétales peuplant une forêt, un étang ou une tourbière, si la leçon de théorie en classe ou en laboratoire ne peut se compléter par une visite sur le terrain, et ce dans un rayon suffisamment proche du centre d'enseignement? L'Ecologie, en tant que discipline de recherche a encore beaucoup à nous apprendre, le support matériel de toute recherche écologique passe par des expérimentations dans la nature. Chaque élément différenciant les biotopes et les écosystèmes entre eux peut apporter un enseignement nouveau. Ne détruisons donc pas ces supports avant d'en avoir extrait les enseignements; et une fois ces derniers connus, nous ne pourrions qu'être convaincus de la nécessité de préserver la diversité naturelle.

- Pour conserver les supports concrets de notre culture. Le monde rural se réfère directement aux espaces naturels et aux espèces qu'ils abritent, la disparition de ces dernières implique un appauvrissement de notre culture. La plupart des animaux et des plantes sont dénommés dans chacun des Pays composant l'Orne par leur nom local en patois (ou en normand selon les sensibilités). Ces espèces constituent le support concret d'une spécificité culturelle et leur destruction implique la disparition de cette dernière. Les citadins ressentent également le besoin atavique de se replonger dans la nature, dans le milieu rural dont la plupart sont issus; pour eux également la nature est encore un support culturel fondamental.

- En dernier lieu pour conserver au milieu rural son attrait dans un but touristique noble, la recherche de la nature est de plus en plus exigeante : il ne s'agit plus de flaner négligemment dans le bocage, la plaine ou la forêt, mais apprécier les animaux et les fleurs présentes, les reconnaître et comprendre leur manière de vivre. Plus la diversité est grande plus le milieu est attractif et mieux il satisfait l'intérêt que lui porte le promeneur et le naturaliste.

Sur ce dernier type d'argumentation, le tourisme et la protection des milieux naturels se retrouvent indiscutablement. Or, contrairement à de nombreux départements ( tel celui des Côtes-du-Nord, qui constitue un bon exemple proche de notre région ), l'Orne n'a jamais mis au point une politique de protection des milieux naturels accueillant les espèces animales et végétales les plus remarquables et les plus menacées.

Cependant les élus ornaïens considèrent officiellement que parmi les atouts principaux de notre département figure le tourisme. Les Conseillers Généraux se réfèrent d'ailleurs souvent aux actions engagées pour le développer dans l'Orne, ce "département verdoyant et accueillant".

A partir de cette volonté générale de développer le tourisme vert, la nécessité de préserver certains milieux naturels se trouve ainsi éclairée sous un autre angle. Car, même si le développement de l'un ( tourisme ) est motivé par l'économie, alors que la nécessité de l'autre ( protection ) est la conclusion d'une réflexion scientifique, les deux n'en sont pas pour autant incompatibles, puisqu'ils ont la même inquiétude : quel avenir pour les milieux naturels ? C'est pourquoi à nos yeux la préservation des milieux naturels ornaïens les plus intéressants devrait figurer comme un enjeu prioritaire du développement touristique.

#### L'ORNE : DES RICHESSES NATURELLES A PRESERVER.

Il existe dans L'ORNE plusieurs dizaines de zones ponctuelles où l'intervention de l'homme ne s'est faite et ne se fait que de manière atténuée ou tout du moins permettant la survivance d'écosystèmes sauvages. Ces biotopes accueillent aujourd'hui sur une superficie extrêmement réduite ( certainement moins de 0,5% de l'ensemble du territoire départemental ) la quasi totalité des espèces animales et végétales rares et menacées.

Il y a trente ou quarante ans ces zones étaient beaucoup plus nombreuses, elles ont graduellement disparu sous la pression de l'expansion agricole ( drainage, reboisement, mise en culture et en prairie, amendement ) et de l'urbanisation à la périphérie des villes et en campagne. Aujourd'hui, alors que nous assistons à l'abandon de terrains à vocation culturale de qualité moyenne ou médiocre, les biotopes naturels les plus intéressants ( considérés comme de très mauvaise valeur agricole ) subissent encore la pression de l'homme, ce phénomène ayant même tendance à s'accélérer. Par quelle aberration peut-on justifier la destruction des terrains supports des écosystèmes les plus intéressants pour leur substituer des terrains agricoles très médiocres alors que de nombreuses parcelles de qualité moyenne retournent à l'état de friches ?

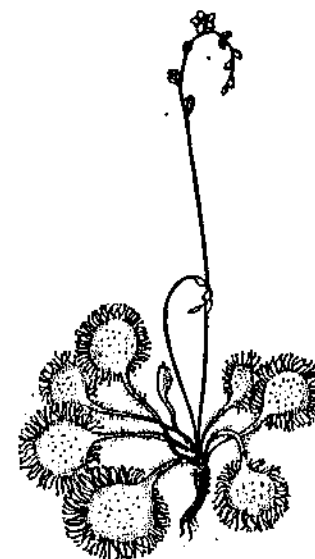
Certaines pièces maîtresses de notre patrimoine naturel départemental ont aujourd'hui complètement disparu ou se sont ainsi appauvries de manière irrémédiable.

Dans le BOCAGE ARMORICAIN, qu'est-il advenu des marais de Buhéru à GANDE-LAIN qui accueillait entre autres deux orchidées très rares, le Spiranthe d'été ( *Spiranthe aestivalis* ) et le Malaxis des Marais ( *Malaxis paludosa* ) aujourd'hui disparu de l'Orne ? La tourbière des sources de la Mayenne à la LACELLE est aujourd'hui asséchée et a fait place à un château d'eau; sa construction a entraîné la disparition totale des plantes intéressantes.



La Grasette vulgaire  
(*Pinguicula vulgaris*)

Il ne subsiste que deux stations très menacées dans l'Orne...



La Rosolis à feuilles rondes  
(*Drosera rotundifolia*)

petite plante carnivore des tourbières

Disparus également les tourbières de la FERRIERE-BECHET, de LA CHAPELLE-PRES-SEES, du GRAIS et avec elles, l'airelle des marais (*Vaccinium oxycoccos*) et l'orchidée Orchis miel (*Pseudorchis albida*) qui n'existent plus aujourd'hui en Basse-Normandie. Dans quel état se trouve en ce moment le Marais du "Grand Hazé" sur les communes de BRIOUZE et de BELLOU-EN-HOULME dont les dix espèces végétales les plus rares ont disparu ? Ce milieu présente encore des potentialités qui pourraient être remises en valeur par la mise en oeuvre d'un plan d'aménagement établi sur des critères essentiellement écologiques. Dans le Perche, ce sont les tourbières de la Grande Trappe à SOLIGNY-LA-TRAPPE, des "Minières" et de "Vau Perdu" à REMALARD, etc... qui ont emporté avec elles la Rossolis d'Angleterre (*Drosera longifolia*) jamais retrouvée dans l'Orne, la Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), la Malaxis des Marais, l'Utriculaire fluette (*utricularia minor*), la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), le spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), la grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) pour n'en citer que quelques-unes...

Dans les terrains sédimentaires, localisés dans les plaines du centre de l'Orne, le Pays d'Auge et le Perche, les coteaux exposés au Sud accueillent originellement une flore à tendance méditerranéenne et sont gravement appauvris. Les pelouses pentues de VIMOUTIERS, GUERQUESALLES, CHAMPOSOULT, CROUTTES et autres communes du Pays d'Auge; les pelouses plates de FEL, AUBRY-EN-EXMES ou dans le Perche celles d'IGE, d'APPENAI-SOUS-BELLEME, ST HILAIRE-LE-CHATEL... voient de nombreuses espèces disparaître de manière accélérée : c'est le cas pour l'une des plus belles fleurs de l'Orne, l'Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) mais aussi pour la Globulaire (*Globularia vulgaris*), la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*) qui abrite un petit papillon bleu figurant sur la liste des espèces protégées en France et qui ne subsiste que dans une seule station de l'Orne, la Gentiane amère (*Gentiana amarella*), la Gentiane germanique (*Gentiana germanica*) et de très nombreuses orchidées : l'Orchis homme-pendu (*Aceras anthropophorum*) complètement disparu de notre département, l'Orchis punaise (*Orchis coriophora*), l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), l'Herminium à un bulbe (*Herminium monorchis*) jamais retrouvée... l'Epitactis rouge (*Epitactis atrorubens*) qui ne vit que dans quatre stations du Pays d'Auge etc...

Il subsiste néanmoins encore quelques milieux merveilleux pour le naturaliste : la lande de Tertre-Bizet à LONLAY-L'ABBAYE avec ses grandes étendues de bruyères (les trois espèces de bruyères normandes et la Callune sont présentes sur le site) où de nombreuses autres plantes intéressantes y trouvent refuge; des linaigrettes, la Lobélie brûlante, le genêt d'Angleterre, cette grande fougère qu'est l'Osmonde royale, des Rossolis (plantes carnivores)... Un petit papillon diurne (*Lycaeides idas*) trouve ici sa seule station ornaise et sa troisième station en Normandie. La fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe et de nombreuses autres espèces animales s'y reproduisent.

D'autres landes en périphérie du massif d'Ecouvès et dans le Perche subsistent encore. De même quelques communes du Pays d'Auge, de la plaine d'Argentan et du Perche accueillent des pelouses calcaires à flore et faune très riches. Il s'agit maintenant de se créer une volonté et se donner les moyens de préserver ces milieux et d'assurer leur pérennité.



#### QUELS MOYENS, QUELLE VOLONTÉ POUR LE FUTUR IMMEDIAT ?

En l'espace d'un siècle, que de changements ! il serait révélateur de comparer par superposition les cartes de végétation, réseaux routiers, pôles touristiques, extensions urbaines et modifications agricoles. L'image résultante suffirait à faire comprendre qu'une bonne partie de la faune et de la flore sauvages ont bien peu de chance de survivre dans leurs biotopes en comptant sur leurs seules possibilités d'adaptation.

L'intervention de l'homme dans la gestion de la nature est devenue aujourd'hui nécessaire et impérative. Les animaux, les plantes disparaissent de manière accélérée, or notre mentalité, notre manière de considérer la nature n'évolue que très lentement. Il semble exister un déphasage incompréhensible entre ces deux réalités. Aujourd'hui, il paraît évident que l'intervention de l'homme dans le milieu naturel doit se faire selon une gestion raisonnée établie sur des bases solides résultant des connaissances acquises en matière d'écologie.

Dans l'Orne, pour ce faire, nous disposons des éléments nécessaires : c'est-à-dire les connaissances scientifiques préalables à toute démarche de gestion, ainsi que les moyens de mettre en place cette gestion. Il ne manque plus que la volonté des décideurs.

#### A - Connaissances acquises.

La connaissance des milieux, des espèces animales et végétales présentes dans notre département constitue un outil préalable indispensable à toute politique de protection de la Nature. Cette connaissance est à notre avis suffisamment avancée dans l'Orne pour définir un programme d'activités. Cette connaissance se divise en deux catégories : Inventaire des Sites riches, d'une part et Cartographies biologiques d'autre part.

#### Inventaire des Sites.

Divers inventaires ont été ou sont en cours de réalisation. Certains déjà anciens n'ont jamais été suivis d'effet, ils ont le plupart du temps été réalisés à la demande de l'Administration; leur publication est restée très confidentielle. Plus récemment, en 1984, l'A.F.F.O. a effectué pour le compte de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Basse-Normandie (D.R.A.E.) un inventaire départemental dans lequel sont décrits trente sites. Chaque description comporte une liste des espèces présentes, la situation géologique, le statut foncier et le degré des menaces de toutes sortes affectant ce milieu. Nous pensons qu'une telle étude, propriété du Ministère de l'Environnement, devrait faire l'objet d'une publication auprès d'une large fraction des élus ornaise (jusqu'au stade des maires). C'est ce que nous avons proposé au sein de la Commission Départementale de l'Environnement (organisme créé en 1984 au sein du Conseil Général qui associe à une réflexion globale de nombreux partenaires intéressés par l'Environnement).

Parallèlement à cette étude locale sérieuse, un programme national est en cours : il s'agit de l'Inventaire des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et faunistique). Cette étude est relayée en Basse-Normandie par un Comité régional associant la D.R.A.E., l'Université et les Associations d'étude et de protection de la nature. L'ensemble des observations recueillies sur le terrain par les naturalistes amateurs est centralisé au niveau de la région puis au niveau national sur le fichier informatique du Secrétariat National à la Faune et à la Flore (SFF). Des crédits en provenance du Ministère de l'Environnement ont permis de démarrer cet inventaire très détaillé, il s'agit maintenant de le continuer en débloquent des crédits régionaux ou plutôt, et de manière plus efficace, des crédits départementaux.

#### Les Cartographies biologiques.

De manière à mieux comprendre le peuplement des sites, il est indispensable de connaître la répartition des espèces animales et végétales sur l'ensemble du territoire étudié. C'est cette "nécessité" qui est à l'origine de la création de l'Association Faune et Flore en 1980. Depuis huit ans maintenant nous nous sommes lancés (entre autres activités) dans la cartographie des espèces. Neuf atlas sont en cours de réalisation : mammifères, oiseaux, reptiles et batraciens, papillons, arbres et arbustes, orchidées, fougères, champignons, botanique générale. Une déontologie relativement homogène a été mise au point par les associations nationales de protection de la Nature et le SFF. D'autres associations plus locales relaient ces différents atlas, c'est ainsi que l'A.F.F.O. travaille en Normandie en relation directe avec : le Groupe Mammalogique Normand (GMN); le Groupe Ornithologique Normand (GONM), la Société Française d'Herpétologie (SFH); la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM); la Société Française d'Orchidophilie (SFO); l'Université de Caen; le Laboratoire d'entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris etc.

Le travail déjà réalisé est énorme, celui qui reste à accomplir l'est également. Nous devons noter que celui-là a été effectué par les bénévoles des associations de protection de la nature : cela représente des milliers d'heures de travail, des dizaines de milliers de kilomètres parcourus, des frais de correspondance et de papeterie importants, le tout financé par des cotisations volontaires. Malgré cela les "écologistes" sont toujours considérés comme des gêneurs. L'A.F.F.O. émet le vœu d'être aidé par le Département afin de lui permettre de publier ses cartographies au fur et à mesure de leur achèvement.



#### B - Les moyens disponibles.

La connaissance étant en partie acquise, quels sont les moyens mis à notre disposition ou à inventer pour agir concrètement ?

- Le moyen le plus diffus mais sans doute le plus important correspond à la ferme volonté d'une partie de la population ornaise de voir le Patrimoine naturel préservé. Il faut soutenir cette fraction de la population et faire en sorte qu'elle ne soit plus incécoutée. C'est ce que nous espérons réaliser dans l'Orne, avec d'autres associations (GMN; GONM; Association découverte de la Nature de Livaie ADN; GREN Flers... etc) en proposant un grand nombre d'activités basées sur la découverte de la nature.

- La loi 76-629 du 1<sup>er</sup> juillet 1976 relative à la Protection de la Nature offre de grandes possibilités, les quatre plus importantes sont :

1) La Procédure de création de Réserve naturelle. Ces réserves naturelles sont officialisées, après enquête d'utilité publique, par un arrêté ministériel. Elles préservent très efficacement le patrimoine biologique des terrains inclus dans les périmètres désignés. Leurs étendues sont variables, de moins de un hectare à plusieurs dizaines d'hectares. A notre avis au minimum deux sites devraient être protégés par ce type de classement, il s'agit de la tourbière de "la Forcannerie" dans le Perche et la lande du "Tertre Bizet" dans le bocage.

2) La procédure d'instauration d'arrêtés de biotope. Cette procédure vise à réglementer les activités humaines possibles dans un milieu biologiquement riche, afin de préserver le patrimoine présent. Après une enquête d'utilité publique le Commissaire de la République prend un arrêté de biotope. De très nombreux sites ornaïes doivent et devront faire l'objet d'une telle procédure (deux arrêtés ont déjà été pris, le premier sur le Haut bassin de la Rouvre, le second protège le Marais de Briouze). L'A.F.F.O. proposera à l'administration préfectorale de prendre des arrêtés au fur et à mesure de l'avancement des dossiers que nous avons en préparation.

3) La procédure de création de réserve naturelle libre. Chaque propriétaire peut envisager de protéger le patrimoine naturel présent sur ses terres. Les propositions sont entérinées ou non par le ministère de l'Environnement. L'A.F.F.O. fera une proposition dans ce sens pour le petit marais qu'elle a acquis par souscription en 1984 dans le Pays d'Auge. Ce terrain situé en bordure de la Touques sur la commune de CANAPVILLE, accueille nombre d'espèces végétales menacées, dont la très belle renonculacée l'Aconit napel.

4) Procédure de création de périmètres sensibles. Elle correspond à l'instauration de périmètres géographiques englobant des terrains présentant certaines qualités au regard de l'environnement; ils peuvent correspondre à tout ou partie d'un département. A l'intérieur de ces périmètres est prélevé une taxe sur les constructions neuves. Les sommes ainsi recueillies par le Département sont employées exclusivement au financement d'opérations ayant trait à la préservation et la mise en valeur de l'environnement.

5) Budget départemental. La législation permet de prévoir dans le cadre de l'élaboration des budgets régionaux et départementaux un chapitre réservé à la préservation de terrains présentant un intérêt évident au regard de la faune et de la Flore.

La prise en compte de la protection de la faune et flore est d'actualité, elle ne constitue pas un problème secondaire vis à vis de ceux de la "crise" actuelle et dont il faudra s'occuper plus tard... Le rôle des Associations de protection est de faire connaître, soutenir et développer toute politique d'étude et préservation de la Nature et de l'Environnement dans un sens plus large.

Ces Associations mettent au service de l'intérêt collectif, leurs connaissances et le potentiel bénévole de leurs membres. Elles doivent à ce titre être reconnues comme des interlocuteurs responsables et compétents.



Le Malaxis des marais  
(*Malaxis paludosa*)

Petite orchidée des tourbières  
disparue dans l'Orne...

Le Spiranthe d'Eté  
(*Spiranthes aestivalis*)

orchidée disparue dans  
l'Orne...

L'Orchis miel  
(*Pseudorchis albida*)

orchidée disparue  
dans l'Orne...

BREVE INTRODUCTION  
A L'ETUDE DES  
GASTEROPODES TERRESTRES  
DE L'ORNE

Marc MAZURIER

LA COQUILLE NE FAIT PAS L'ESCARGOT

Le monde des Limaces et des Escargots est une petite partie de l'Embranchement des Mollusques, qui avec environ 80.000 espèces connues est le second embranchement par la taille, après celui des Arthropodes ( Insectes, Araignées et crustacés ). La diversité de tailles, de formes des Mollusques est immense, mais on peut généralement les distinguer des autres animaux par la présence d'un "pied musclé", d'un "manteau" couvrant les organes internes, et souvent mais pas toujours pas une coquille qui protège entièrement ou partiellement le corps de l'animal.

Les escargots sont facilement reconnaissables à leur coquille spiralée qu'aucun autre animal terrestre ne possède. Beaucoup passent inaperçus de par leur taille très petite ( le plus petit mesure 1,5 x 1 mm ) ou par leur forme particulière ( Clausiliidae ).

Les Limaces posent plus de difficultés, et peuvent être confondues avec certaines larves d'insectes. Elles se distinguent pourtant facilement par la présence de tentacules et d'un manteau où l'on trouve latéralement l'orifice respiratoire. De plus elles ne sont pas segmentées comme les vers et les larves.

Les escargots et les limaces sont limités dans leurs habitats du fait de leur besoin de rester, généralement, à l'humidité. Par conséquent, ils seront plus actifs la nuit ou par temps pluvieux. Cependant la coquille des escargots étant imperméable, par températures élevées, l'eau d'évaporation de l'animal reste à l'intérieur de celle-ci, ce qui n'est pas le cas des limaces qui, elles s'enfoncent dans le sol, sous les roches, pour ne pas se déshydrater. De nombreuses espèces peuvent ainsi survivent pendant les mois d'été. Le même processus d'hibernation se produit pour les mois d'hiver à températures très basses.

Il est donc plus profitable de rechercher les gastéropodes terrestres par temps humide ou dans les endroits situés à proximité de l'eau. Le type d'habitat est cependant très varié : forêts, broussiers, pelouses, murs, ... Certaines espèces particulières se rencontrent sur les végétaux dans les endroits fortement exposés à l'ensoleillement ( ex : *Helicella itala* ),

Bien qu'il ne soit pas connu d'espèces à régime unique un bon nombre d'entre elles ne s'attaquent qu'à certaines plantes : salades, carottes, céréales, ... Contrairement à beaucoup d'autres herbivores, elles digèrent la cellulose et peuvent donc manger du papier par exemple.

Un certain nombre d'espèces, telle *Deroceras reticulatum* ( Limacidae ), sont un vrai fléau pour les cultures. Un grand nombre de plantes cultivées étant tendres et plus nutritives que les sauvages, celles-ci attirent les espèces qui se nourrissent normalement de matière en décomposition.

Il existe cependant quelques espèces carnivores. *Testacella* mange les lombrics, les Zonidae et les Vitrinidae dévorent fréquemment d'autres espèces d'escargots et leurs pontes. Certaines, telle *Limax maximus*, peuvent devenir très voraces et agressives en captivité, mais ne le sont pas en liberté.

## LES MOLLUSQUES DE L'ORNE

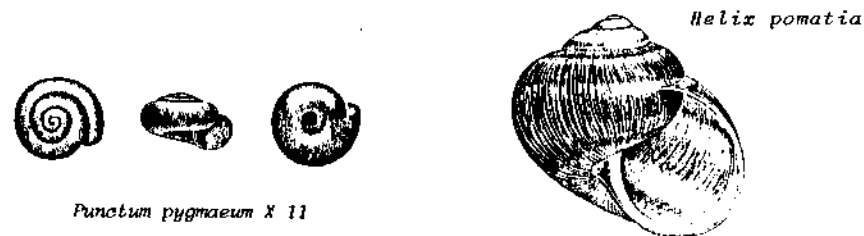
En 1902 l'Abbé Arthur-Louis LETACQ répertoriait environ 60 espèces de Gastéropodes terrestres dans le "Catalogue des Mollusques observés dans le département de l'Orne :

1	espèce	de Testacellidae
4	espèces	de Limacidae
1	"	de Vitrinidae
11	"	de Zonitidae
2	"	d' Arionidae
18	"	d' Helicidae
2	"	de Pupillidae
3	"	de Vertiginidae
6	"	de Clausiliidae
3	"	de Succineidae

...

LETACQ mentionne également de nombreuses variétés de ces espèces.

Les espèces présentes dans l'Orne sont représentées par une diversité de tailles et de formes imageant bien la Classe des Gastéropodes terrestres. En effet beaucoup connaissent l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) et le Petit-gris (*Helix aspersa*) dont les dimensions respectives moyennes sont 30-50 x 32-50 mm et 25-35 x 25-40 mm, mais très peu connaissent *Punctum pygmaeum* qui mesure 1,2-1,5 mm de large sur 1 mm de haut.



Pour ce qui est des limaces il en est de même entre *Limax maximus* qui peut atteindre 20 cm et plus, et *Deroceras laeve* qui atteint 2,5 cm en extension.

Les formes quant à elles sont toutes aussi diverses; en exemples prenons l'escargot des Jardins (*Cepaea hortensia*), la clausilie à deux dents (*Clausilia bidentata*) et l'escargot lacipide (*Helicigona lacipida*).



*Cepaea hortensia* X 1 1/4



*Clausilia bidentata*  
X 4



*Helicigona lacipida* X 2

Toutefois ces formes n'ont rien d'exceptionnelles car ce ne sont que des variantes de la coquille spiralée normale, mais il existe des curiosités comme les Testacellidae qui sont des "limaces à coquille dégénérées". LETACQ n'en cite qu'une espèce :



*Testacella hallotidae* Drap.

Une autre curiosité est représentée par *Trichia plebeia* (helicidae) qui a des poils sur la coquille.

*Vitrina pellucida*, dite assez commune par LETACQ dans les endroits humides et frais au bord des eaux, se présente avec une coquille partiellement recouverte par le manteau de l'animal; caractère distinctif des Vitrinadae.



*Vitrina pellucida* X 5

Selon l'étude faite sur l'Europe de l'Ouest par M.P. KERNEY et R.A.D. CAMERON le nombre d'espèces susceptibles d'être trouvées dans la moitié nord de la France et plus particulièrement dans le département de l'Orne est estimé à 70. Bien que l'étude d'une telle classe d'animaux soit peu attirante du fait de la sécrétion de mucus (bave gluante) elle est relativement aisée pour un bon nombre de familles facilement observables dans la nature (Helicidae, Limacidae, Arionidae,...).

Récemment il a été ouvert au sein de l'A.F.F.O. une cartographie des Gastéropodes terrestres de l'Orne. Toute participation sera la bien venue.

#### BIBLIOGRAPHIE

- \* Tableaux analytiques des Mollusques du département de l'Orne et des régions voisines - LETACQ - (1906).
- \* Catalogue des Limaciens des environs d'Alençon - LETACQ - (1911).
- \* Catalogue des Mollusques observés dans le département de l'Orne - LETACQ et LE BOUCHER - (1902).
- \* LAND SNAILS of Britain and N.W. Europe - M.P. KERNEY and R.A.D. CAMERON - Ed. Collins (1979).

LES  
ARAIGNEES

Bernard LANGELLIER

PRELUDE A UN INVENTAIRE

Le démarrage de l'inventaire des araignées nécessite quelques précisions concernant la place de ce groupe dans la classification zoologique et concernant les espèces à inventorier en priorité.

CLASSIFICATION :

Place des araignées dans l'embranchement des arthropodes (tab. 1) : En 1710, John RAY remarqua que les "insectes" définis par ARISTOTE présentaient des caractères divers. Il constata notamment que certains "insectes" avaient 4 paires de pattes. Il les appela "insectes octopodes". LAMARCK, en 1800, les exclut de la classe des insectes et conçut spécialement pour eux la classe des arachnides. Ceux-ci possèdent en commun les caractères suivants :

- pattes articulées ( embranchement des arthropodes )
  - présence de 2 chélicères
  - absence d'antennes
  - 4 paires de pattes
  - absence d'ailes
- } sous-emb. des chélicérates  
et classe des arachnides



Cette classe des arachnides comprend 11 ordres. Laissons de côté les ricinules, amblypydes, les solifuges, peu ou pas connus chez nous pour ne citer que les scorpions, acaréens, opilions et surtout les araignées. Pour définir cet ordre il faut au plus des caractères arachnidiens sus-cités, le céphalothorax et l'abdomen solent nettement séparés et que ce dernier présente des filières. Toutes les araignées produisent de la soie par leur abdomen.

#### Classification au sein de l'ordre des araignées (tab. 3 et 4)

A) LES MYGALOMORPHES : sont caractérisés par des chélicères dirigées vers l'avant. Ce groupe comprend les Mygales qui chez nous ne présentent ni la taille ni l'aspect terrifiant qui hantent l'imagerie populaire. En France nous avons 6 espèces de mygales. Une est présente en Bretagne; c'est (*Atypus piceus*). On ne sait pas si elle est présente dans l'Orne. Cette araignée vit dans une sorte de chaussette de soie à demi-souterraine (fig. 2). Quand un insecte heurte la partie émergée de la chaussette, la mygale quitte le fond pour venir le capturer à travers la soie. C'est une espèce à rechercher dans l'Orne.

B) LES ARANEOMORPHES : ont des chélicères qui ne sont pas dirigés vers l'avant mais plutôt légèrement repliés sous la tête (fig. 1). On distingue :

1) les cribellates qui présentent sur la 4<sup>ème</sup> paire de pattes une sorte de peigne appelé "calamistrum" qui permet de carder la soie (on dit "calamistrer"). C'est BERLAND qui, en 1932, a décrit pour la première fois la production de soie calamistrée. Vous trouverez facilement sur les vieux murs la soie calamistrée (d'aspect cotonneux) d'*Amorobius ferox*.

2) les haplogynes : ces araignées ont un appareil génital très simple et surtout n'ont que 6 yeux. Le genre *Segestria* (fig. 3) appartient à ce groupe. Cette araignée nocturne vit dans les trous des vieux murs où elle tisse un long tube qui se continue en surface par de longs fils rayonnants qui l'avertissent de la présence d'insectes.

3) les entélégyes : elles possèdent toutes 8 yeux et comprennent la plupart de nos araignées. Pour des raisons de commodité, divisons les en 2 groupes : celles qui tissent une toile servant de piège et celles qui ne tissent pas de toile, mais sécrètent néanmoins de la soie pour la ponte ou pour fabriquer un gîte.

a) araignées qui tissent des toiles : Parmi les principales familles :

\*famille des épelres, à abdomen globuleux et ornementé. Les mâles sont généralement bien plus petits et passent inaperçus. Ce sont les épelres qui tissent les plus belles toiles orbiculaires (2). Ex : *Araneus diadematus*, *Argiope bruennichi*, *Zygisella X - Notata*.

\*les tétraognathes, au corps très allongé et qui tendent leurs toiles orbiculaires en travers des rivières. Elles sont présentes sur tous les cours d'eau de l'Orne.

\*famille des tégénaires qui tissent des toiles en forme d'entonnoir. Le genre *Tegenaria* vit surtout dans les maisons. *Agelena* surtout sur les talus; l'argyronète, araignée subaquatique fait sa toile sous l'eau. Pour la trouver fouiller la végétation aquatique des queues d'étang. A rechercher dans l'Orne.

\*famille des linyphiq, qui tissent des toiles horizontales légèrement concaves avec un enchevêtrement de fils au dessus. Elles sont abondantes en forêt. Vous pourrez ainsi en trouver une bonne vingtaine sur un jeune arbre de 2 m de haut.

b) araignées qui ne tissent pas de toiles; 4 familles principales :

\*famille des lycoses avec notamment le genre *Pardosa* qui court sur le sol et qui se sauve devant nos pas et le genre *Pirata* qui, comme son nom l'indique, court sur l'eau pour capturer des insectes aquatiques de surface. Ne confondez pas les pirates et l'argyronète.

\*famille des pisaires, avec *Pisaura mirabilis* dans la végétation et *Dolomedes fimbriatus* qui chasse sur l'eau dans les zones marécageuses. Celle-ci est la plus grosse de nos araignées.

\*famille des salticides, petites araignées qui courent et sautent sur les murs ensoleillés de pratiquement tous les pavillons et immeubles, même en haut des plus hautes tours d'Alençon ! Elles ont contrairement aux autres araignées une très bonne vue. Ex : *Salticus scenicus*.

\*famille des thomisés, qui grâce à leur faculté de changer de couleur passent inaperçues et peuvent chasser à l'affût sur les fleurs. Ex : *Misumena vatia*.

#### INVENTAIRE :

Choix des espèces à inventorier (tab. 5). Il est des espèces qui sont présentes dans tout le département. Ainsi *Pholcus phalangioides* abondante dans les appartements, jusqu'à 10 par pièce dans certaines bonnes maisons. Elle est facile à reconnaître avec ses longues pattes qui la font ressembler à un opilion ( faucheux ). D'autres sont très difficiles à déterminer pour les néophytes que nous sommes, ainsi les pardoses. Voici la liste des espèces à inventorier en priorité : 1) *Araneus diadematus* , très abondante et facile à déterminer. 2) *Argiope bruennichi* , un peu plus rare également très facile à déterminer du fait de la couleur de son abdomen et du fait de la présence d'un stabilisateur en zig-zag sur la toile. 3) *Zygiella x-notata* (fig. 6) très abondante notamment entre les barreaux des clôtures métalliques. 4) *Pisaura mirabilis* , remarquable en Juin-Juillet par la vigilance qu'elle manifeste à ses petits en restant près de la toile pouponnière. 5) *Dolomedes fimbriatus* , très belle et très grosse araignée, rare, déjà observée dans les zones tourbeuses de la lande de Goult, de Roupperoix et de Briouze. 6) *Misumena vatia* remarquable par son homochromie adaptative (3). Cherchez la sur les fleurs.

#### Conseils pour la capture et la détermination :

##### 1<sup>er</sup> principe :

Les toiles ne se voient bien que recouvertes de rosée. Il existe un appareil à fabriquer la rosée, c'est le vaporisateur ( qui pour les non-arachnologues sert à humecter les plantes d'appartement ou le linge à repasser ).

##### 2<sup>ème</sup> principe :

2 méthodes pour la capture : a) le bocal sous la toile en la secouant, l'araignée tombera dedans, b) l'aspirateur à bouche (fig. 4) bien utile pour les araignées cachées dans les recoins.

##### 3<sup>ème</sup> principe :

Ne jamais mettre 2 araignées dans le même bocal, vous risquez de n'en retrouver qu'une !

##### 4<sup>ème</sup> principe :

La détermination de la plupart des espèces nécessite une observation minutieuse à la loupe binoculaire, laquelle n'est possible que par immobilisation de l'animal. Pour cela il faut le tuer par immersion dans l'alcool à 75°. Ce qui permet aussi une bonne conservation. Cependant les 6 espèces sus-citées peuvent se déterminer à l'oeil nu et vivantes.

Si vous souhaitez participer à l'inventaire, demandez les formulaires à l'A.F.F.O. qui vous permettra de bien localiser vos découvertes et munissez-vous d'un aspirateur ( facile à fabriquer ) et d'un vaporisateur ( en vente chez tous les bons fleuristes ).

(1) Les chélicères sont au nombre de 2 et sont des sortes de seringues qui injectent le venin.

(2) Toile constituée de rayons et d'une spirale ( du latin orbiculus = petit cercle ).

(3) Faculté de prendre la couleur du milieu.

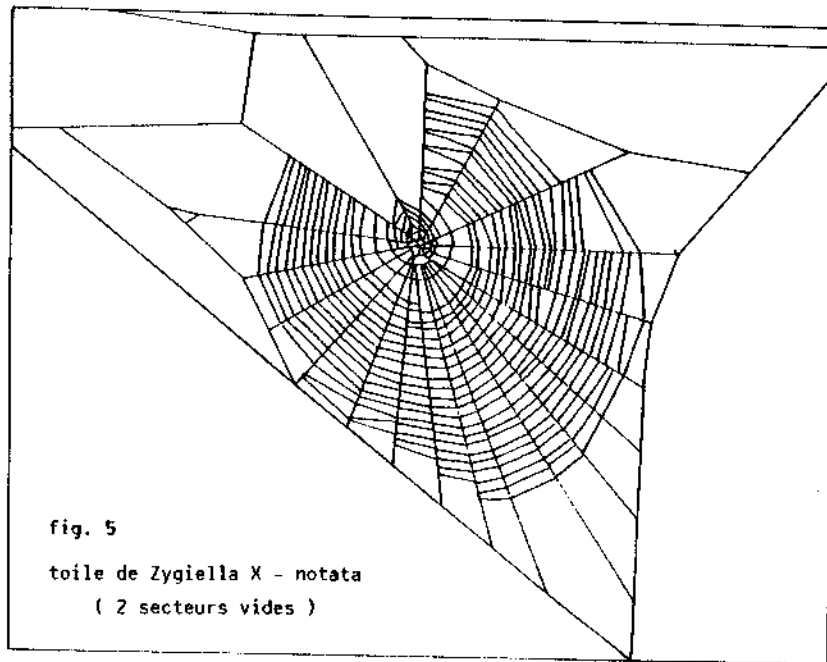
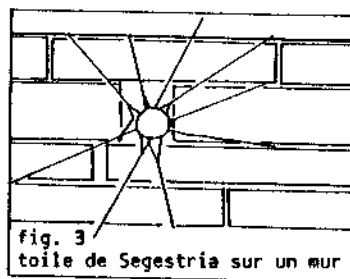
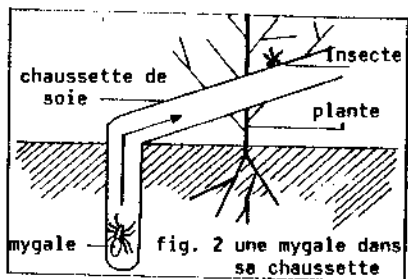
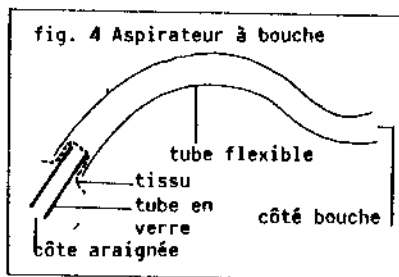
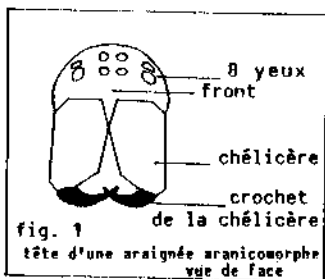


Tableau 1

A. R. T. H. R. O. P. O. D. E. S.	Sous-emb.	Paires d'antennes	Paires de pattes	CLASSES
	Antennates	1	3	Insectes
		0	Myriapodes	
	2	5	Crustacés	
Chélicérates	0	4	Arachnides	

Tableau 2

ORDRES	Nombre d'espèces	
	Dans le monde	En France
Sollifuges	700	rare
Riciniés	20	0
Palpigrades	7	?
Schizonides	quelques	0
Amblypyges	60	0
Urécypes	70	0
Acaréens	15000	? nombreux
Pseudoscorpions	1700	? nombreux
Opilions	3200	? nombreux
ARACHNIDES	40000	1500
Scorpions	700	? nombreux

Tableau 3

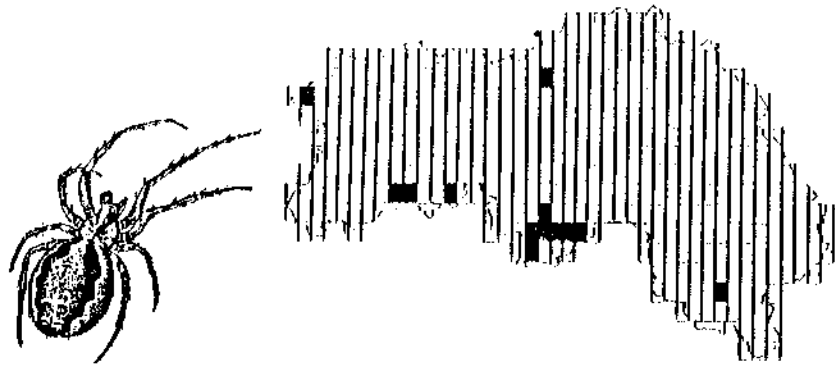
ORDRES DES ARAIGNÉES	MYGALOMORPHES		Atypus
	ARANEOMORPHES	cribellates : cribellum et calamistrum	Anarobius
	6 yeux Haplogynes	Pholcus	
	8 yeux Entélagines	Araneus Tegenaria	

Tableau 4

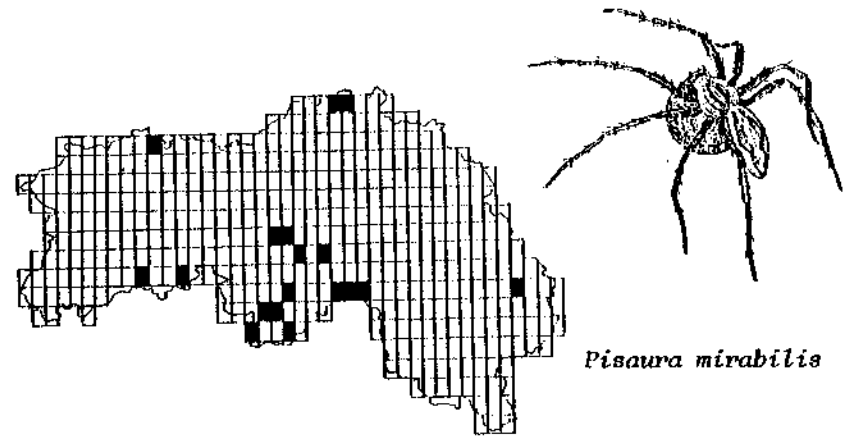
Nbre d'yeux	Griffes tarsales	Caractères	Principales familles	Toiles	Genres et espèces
8 YEUX	2	allure de crabe	THOMISIDES	non	Misumenia utata
		2 très gros yeux / 8	SALTICIDES	non	Salticus scenicus
		chelicères longues	TETRAGATHIDES	orbi-	Tetragnatha sp
	3	plaques pulmonales striées	ARANEIDES	cupéires	Araneus diadematus Argiope bruennichi Zygella X-notata
		4 gros yeux / 8 et pontes sans filières	LYCOSIDES	non	Dardona sp
		2 filières très longues	AGELENIDES	entonnoires	Tegenaria sp Agelema sp
		araigné en position renversée s/s la toile	LINYPHIDES	nappes	Linyphia
		cocon entre les mâchoires et toile puparière	PISAURIDES	non	Pisaura mirabilis Dolomedes fimbriatus

Tableau 5 (espèces à inventorier dans l'Orne)

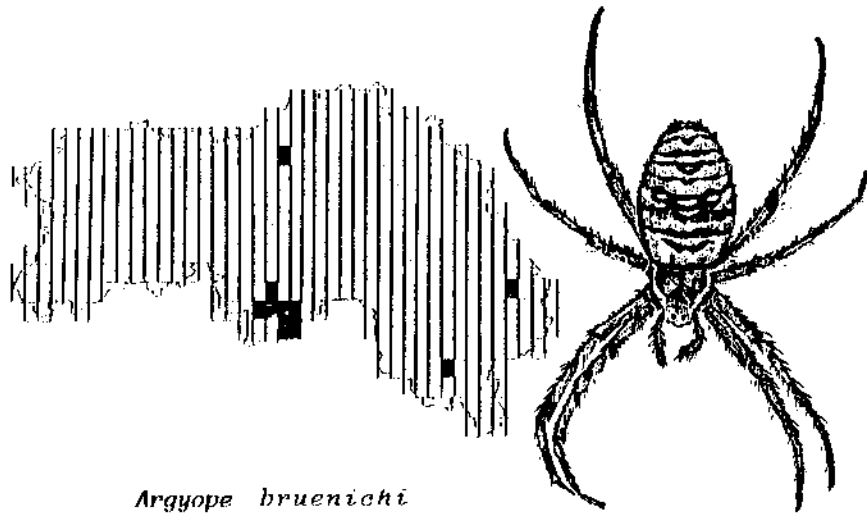
FAMILLES	N°	Nom scientifique	taille en mm	Description sommaire	Toiles	Date observation
ARANEIDES	1	Araneus diadematus	8-15	Croix blanche / abdomen	Toiles	Spirales très serrées X
	2	Argiope bruennichi	4-16	Abdo. jaune rayé de noir	orbi-	Avec stabilimentum X
	3	Zygella X-notata	5-6	Eclat argenté	cupéires	Manquent 2 secteurs de la spirale
PISAURIDES	4	Pisaura mirabilis	11-14	Ligne médiano-céphalo-thoracique blanche ou orangée	Pas de toile	Toile puparière VI
	5	Dolomedes fimbriatus	11-22	Bandes longitudinales submarginales orangées	servant de piège	Toile puparière VII
THOMISIDES	6	Misumenia utata	4-10	Homochromie adaptative		



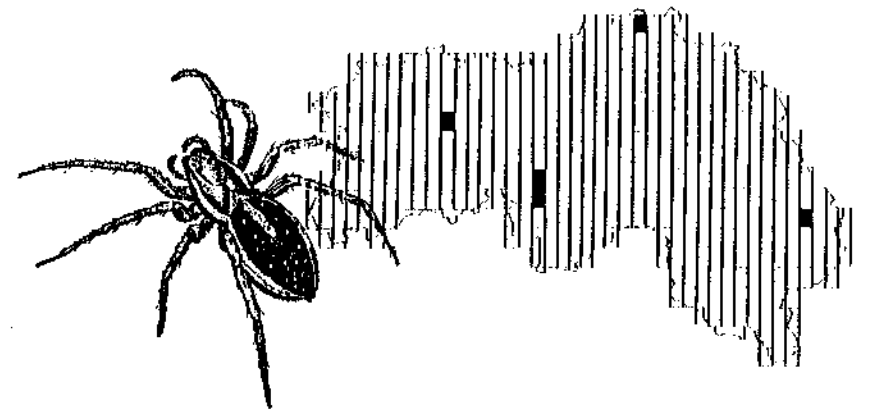
*Zigiella x - Notata*



*Pisaura mirabilis*



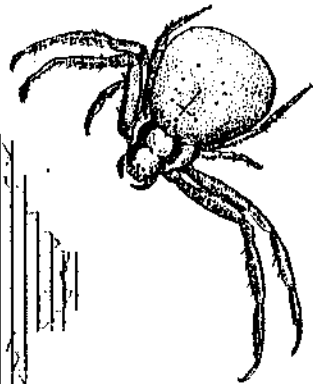
*Argyope bruennichi*



*Dolomedes fimbriatus*



*Araneus diadematus*



*Misumena vatia*

#### Bibliographie :

La Hulotte n°54 et 55 (Pholcus).

The country life guide to spiders of Britain and Northern Europ. Dick Jones.

Initiation à l'étude systématique des araignées par J.C. LEDOUX et A. CANARD. ED. J.C. LEDOUX.

Les arachnides de France de Eugène SIMON ( 1914-1937 ). 6 tomes ouvrage introuvable.

#### Arachnologues :

John RAY (G.B) 1627-1705 : "Insectes octopodes" 1710.

LAMARCK (F) 1744-1829 : crée la classe des arachnides en 1800

LA TREILLE (F) 1762-1833 : collaboration au "Règne animal "de CUVIER, a décrit de nombreuses espèces dont l'argyronète ( araignée sub-aquatique ).

Eugène SIMON (F) 1848-1924 : publie à 16 ans une histoire naturelle des araignées. Possédait la plus grande collection d'araignées du monde, aujourd'hui au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

BERLAND (F) : Les arachnides. Encyclopédie entomologique. LECHEVALLIER. 1932.